

Le Conseil départemental de l'Aveyron

au quotidien à vos côtés et fier d'intervenir dans la vie
des aveyronnais à chacune des étapes de leur existence



RAPPORT D'ACTIVITE des services

2018



aveyron.fr





éditorial

Agir pour nos territoires

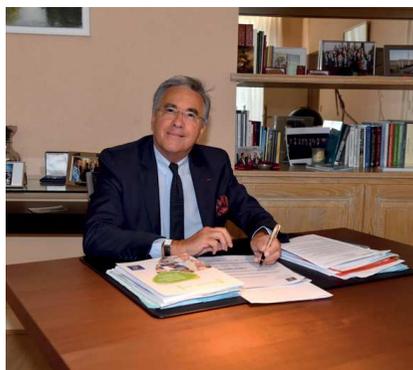
Solidarités en faveur des aveyronnais

Solidarités en faveur des territoires

Grands travaux, routes et patrimoine

Moyens généraux

Syndicats mixtes



Une politique territoriale

L'année 2018 aura, une fois encore-et c'est heureux-apporté son lot de travail et de réflexions aussi bien aux élus qu'aux agents du département.

La mise en route du programme Agir pour nos territoires, en 2017, a ainsi été largement poursuivie durant l'année dernière à travers l'exploration de nouvelles pistes. Des pistes destinées à toujours mieux positionner l'Aveyron en termes d'attractivité bien comprise. A l'heure, en effet, où la notion de fracture territoriale est à l'origine de soubresauts importants dans notre pays, nous nous devons, plus que jamais, de proposer un territoire homogène et traité équitablement dans ses aspirations.

La mise en place du job dating, par exemple, réunissant des chefs d'entreprises, des représentants de collectivités ou d'institutions a été un succès. Notre incursion parisienne nous a permis de mieux faire

connaître nos offres d'emplois dans le département, et les retours sont encourageants. La méthode est donc bonne, et nous poursuivons.

Un mot encore sur la politique que nous menons en direction des médecins. Après les généralistes, ce sont les spécialistes qui sont l'objet de toutes nos attentions, sur le même principe. Etant bien entendu que le travail sur les médecins généralistes continue. Tout ce travail de fond, destiné à garantir un avenir aux aveyronnaises et aux aveyronnais, n'occulte évidemment en rien l'exercice au quotidien qui consiste en une gestion rigoureuse, autorisant ensuite une réelle politique d'investissement.

Jean-François Galliard
Président du Conseil départemental de l'Aveyron

SOMMAIRE

Agir pour nos territoires

- 5** Carte des cantons et interco
- 6** L'exécutif départemental 2018
- 7** Le trombinoscope
- 8** Ça s'est passé en 2018

Solidarités en faveur des aveyronnais

- 10** Emploi Insertion
- 11** PAH
- 13** Enfance et Famille
- 14** MDPH
- 15** Action sociale de proximité
- 16** Protection des majeurs vulnérables

Solidarités en faveur des territoires

- 18** Les actions culturelles
- 20** Actions éducation artistique
- 21** Patrimoine
- 22** Musées
- 23** Médiathèque départementale
- 24** Archives
- 25** Archéologie
- 26** Aveyron culture
- 27** CRDA
- 28** Enseignement supérieur
- 29** Les collégiens
- 30** Sport
- 31** Coopération Internationale
- 32** Environnement
- 33** Politique de l'eau
- 34** Politique en matière de déchets
- 35** Moustique tigre
- 36** Agriculture
- 37-45** Animation et interventions territoriales et touristiques
- 46** AAA
- 47** ADIL
- 48** SDIS
- 50** SDUSN

Grands travaux, routes et patrimoine

- 52** Domaine public routier
- 53** Modernisation du réseau routier
- 54** Gestion des ouvrages d'art
- 55** Sauvegarde des chaussées
- 56** Viabilisation du réseau routier
- 57** Parc départemental
- 58** Patrimoine départemental
- 60** Collèges publics et privés

Moyens généraux

- 64** Budget 2018
- 67** Dette garantie
- 68** Dette départementale
- 69** Politique de gestion du personnel
- 70** Politique hygiène et sécurité
- 71** Service social du personnel
- 72** Politique de formation
- 73** Système d'information
- 74** Affaires juridiques
- 75** Secrétariat de l'Assemblée et des Commissions
- 76** La communication
- 77** Aveyron ingénierie

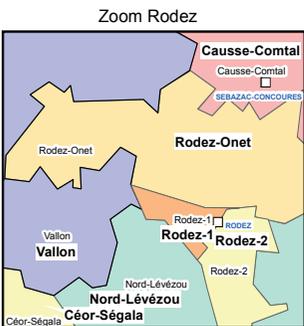
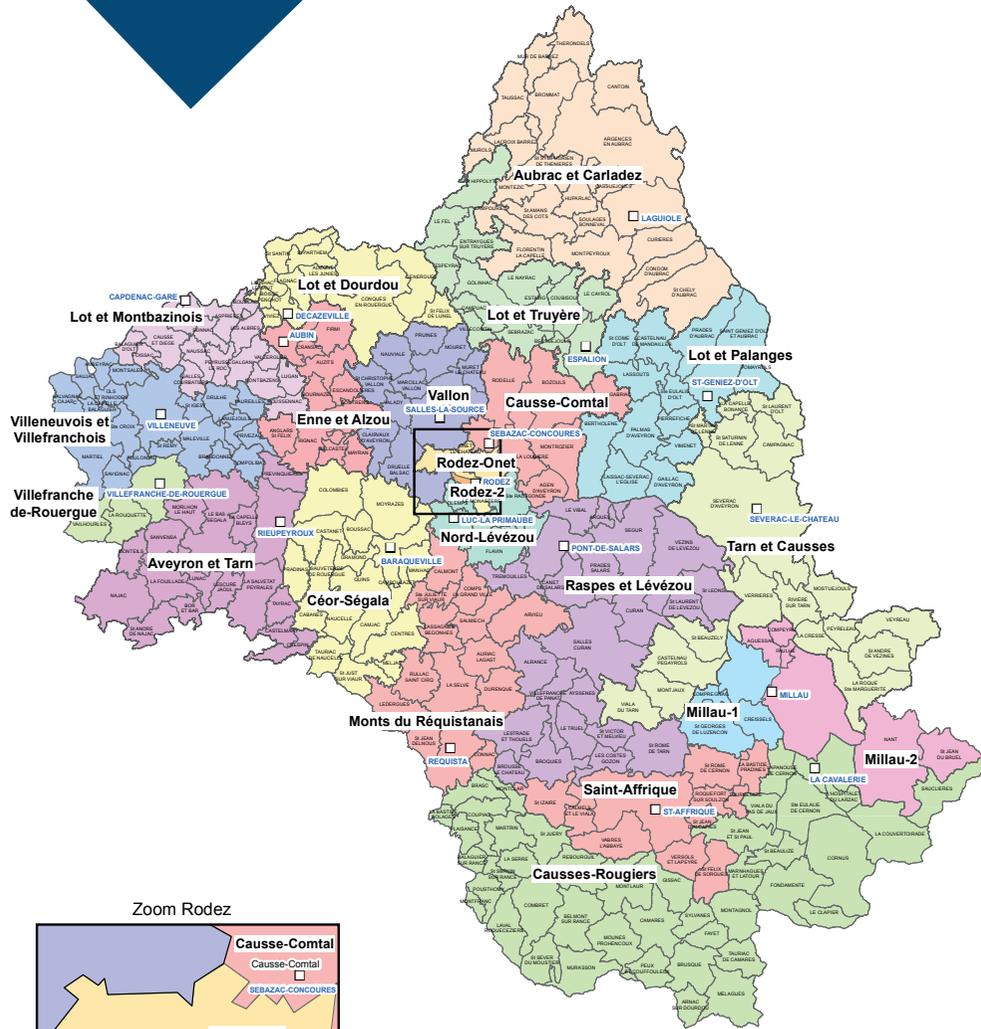
Syndicats mixtes

- 79** Jean-Henri Fabre
- 80** A75
- 81** Séverac Carrefour Aveyron
- 82** Aéroport Rodez-Aveyron
- 83** Aéroport Milau-Larzac
- 84** PNR Aubrac
- 85** PNR Grands Causses



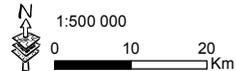
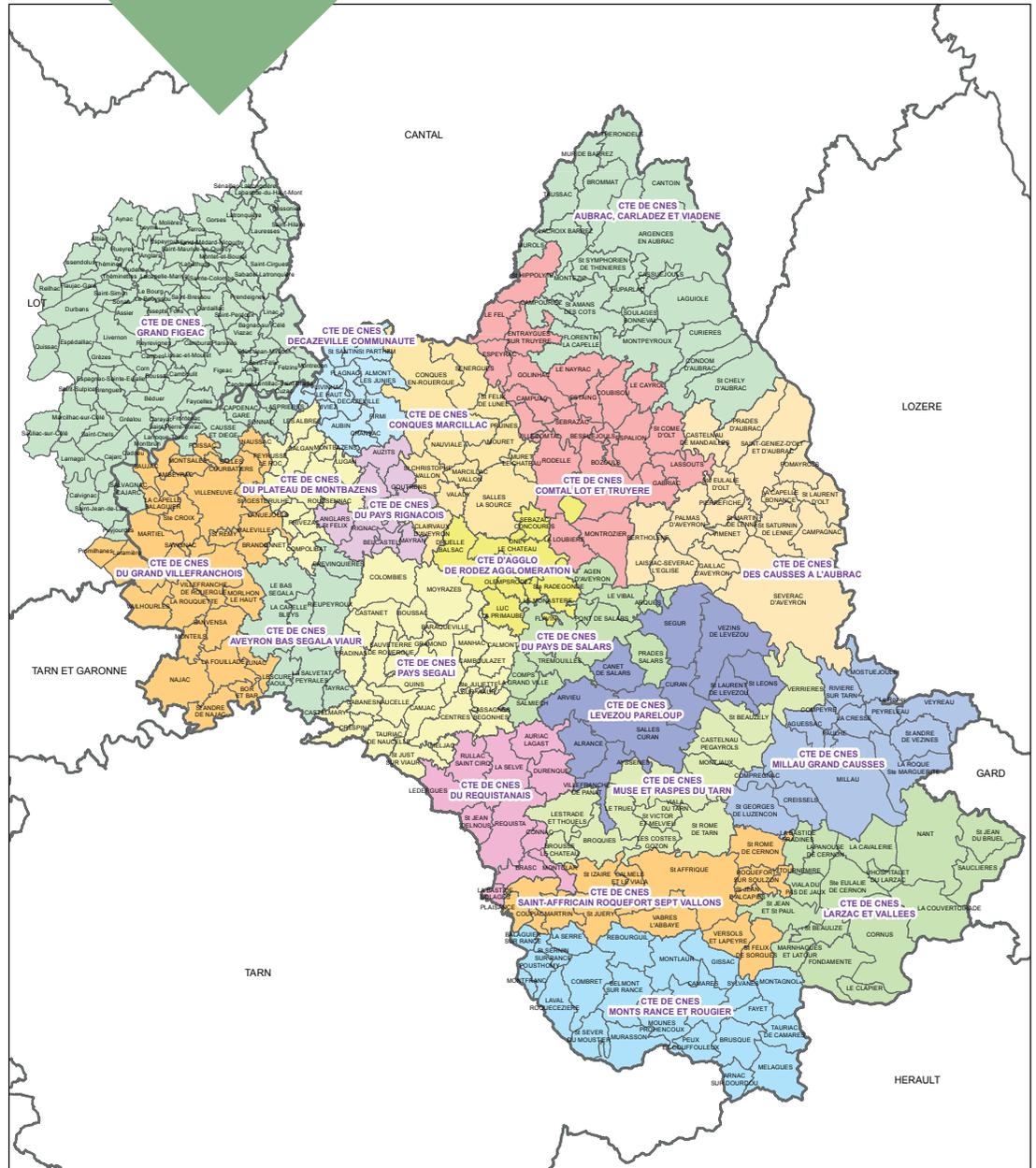
Agir pour
nos territoires

Cantons



ECHELLE : 1:480 000

Janvier 2017





L'exécutif départemental 2018

Jean-François GALLIARD
Président du Conseil départemental



André AT
1^{er} Vice-président



Simone ANGLADE
2^{ème} Vice-présidente



Christian TIEULIE
3^{ème} Vice-président



Danièle VERGONNIER
4^{ème} Vice-présidente



Jean-Claude ANGLARS
5^{ème} Vice-président



Bernard SAULES
6^{ème} Vice-président



Gisèle RIGAL
7^{ème} Vice-présidente



Magali BESSAOU
8^{ème} Vice-présidente



Annie CAZARD
9^{ème} Vice-présidente



Annie BEL
10^{ème} Vice-présidente



Vincent ALAZARD
11^{ème} Vice-président



Jean-Philippe SADOUL
12^{ème} Vice-président



Christophe LABORIE
13^{ème} Vice-président

Conseil départemental de l'Aveyron 2018



PRÉSIDENT
JEAN-FRANÇOIS GALLIARD

AUBRAC ET CARLADEZ

Vincent ALAZARD Annie CAZARD




AVEYRON ET TARN

André AT Brigitte MAZARS




CAUSSE-COMTAL

Magali BESSAOU Jean-Luc CALMELLY




CAUSSES-ROUGIERS

Annie BEL Christophe LABORIE




CÉOR ET SÉGALA

Anne BLANC Jean-Marie PIALAT




ENNE ET ALZOU

Hélian CABROLIER Graziella PIERINI




LOT ET DOURDOU

Michèle BUSSINGER Christian TIEULIE




LOT ET MONTBAZINOIS

Bertrand CAVALERIE Cathy MOULY




LOT ET PALANGES

Jean-Claude LUCHE Christine PRESNE




LOT ET TRUYÈRE

Simone ANGLADE Jean-Claude ANGLARS




MILLAU 1

Corinne COMPAN Jean-Dominique GONZALES




MILLAU 2

Sylvie AYOT Jean-François GALLIARD




MONTS DU RÉQUISTANAIS

Régis CAILHOL Karine ESCORBIAC




NORD LÉVÉZOU

Dominique GOMBERT Jean-Philippe SADOUL




RASPES ET LÉVÉZOU

Alain MARC Christel SIGAUD-LAURY




RODEZ 1

Arnaud COMBET Sarah VIDAL




RODEZ 2

Evelyne FRAYSSINET Bernard SAULES




RODEZ-ONET

Valérie ABADIE-ROQUES Jean-Philippe ABINAL




SAINT-AFFRIQUE

Sébastien DAVID Emilie GRAL




TARN ET CAUSSES

Camille GALIBERT Danièle VERGONNIER




VALLON

Anne GABEN-TOUTANT Stéphane MAZARS




VILLEFRANCHE DE ROUERQUE

Stéphanie BAYOL Eric CANTOURNET




VILLENEUVOIS ET VILLEFRANCHOIS

Jean-Pierre MASBOU Gisèle RIGAL




Ça s'est passé en 2018...

en mars



en février



en octobre



en avril



en novembre



en été



en mai



en décembre



Solidarités
en faveur
des aveyronnais



Emploi insertion

Le Département accompagne les personnes en situation d'exclusion sociale ou professionnelle pour leur permettre de retrouver un emploi ou de favoriser leur insertion sociale. Les services de la Direction Emploi Insertion animent et coordonnent la politique d'insertion envers les Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, et plus largement des publics en situation précaire (jeunes en difficultés, Gens du Voyage, difficultés liées au logement ...) au regard des orientations et dispositifs définis dans des documents directeurs :

- le Programme Départemental d'Insertion,
- le Pacte Territorial pour l'Insertion,
- le Plan Départemental d'Action pour le Logement, et l'Hébergement des Personnes Défavorisées,
- le Schéma Départemental des Gens du Voyage.

✓ Principaux chiffres clés :

- 3 904 foyers bénéficiaires du RSA
- 23 240 622 € pour le paiement de l'allocation RSA
- 2 722 834 € au titre des politiques d'insertion

✓ Actions mises en place en 2018 :

- partenariat avec 40 structures de l'insertion sociale ou professionnelle pour l'accompagnement de 1 500 bénéficiaires du RSA,
- prestation de placement dans l'emploi de 200 bénéficiaires du RSA,
- prestation d'accompagnement à l'entretien du logement en partenariat avec 5 bailleurs sociaux.



✓ Perspectives 2019 :

- amélioration du dispositif d'accueil et d'orientation des bénéficiaires du RSA,
- création de plaquette d'information sur droits et devoirs,
- mise en place de réunion d'accueil et d'informations sur les Droits et Devoirs,
- contractualisation avec l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté,
- attribution de l'appel à projet pour favoriser la mobilité des personnes en insertion professionnelle.



Accompagnements et prises en charges en adéquation avec le parcours de vie

des Personnes Agées et des Personnes Handicapées

Le Département poursuit sa politique publique permettant de préserver l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, résidant à domicile ou accueillies en établissement et de leur proposer des prises en charge leur assurant un parcours de vie. Dans cet objectif, les professionnels/services du Conseil départemental accompagnent les citoyens aveyronnais ainsi que les responsables des différentes structures et services. Cette politique se traduit par la mise en œuvre des actions du Schéma Autonomie 2016-2021 qui s'articulent autour des axes de la prévention, du parcours individualisé des personnes et de la coordination.

Cet objectif se concrétise à travers :

- d'une part l'attribution et le financement de prestations : allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale à l'hébergement, prestation de compensation du handicap
- et d'autre part le développement, l'accompagnement et le contrôle de l'offre sociale et médico-sociale (services d'aides à domicile, établissements, et alternatives), à travers le lancement d'appels à projets (autorisation), la contractualisation (CPOM, habilitation/déshabilitation à l'aide sociale) ou encore le suivi qualité (fonctionnement et prise en charge des structures)



✓ Principaux chiffres clés au 31 décembre 2018 :

- 90 129 personnes de 60 ans et plus soit 32,4 % de la population totale aveyronnaise
- Projection : 141 aveyronnais de 65 ans et plus pour 100 jeunes aveyronnais de moins de 20 ans, en 2026
- APA à domicile : 5 766 bénéficiaires (droits ouverts) ; APA en établissement : 16 849 616 €
- PCH : 1260 bénéficiaires (payés),
- personnes âgées : 82 établissements (dont 62 EHPAD) avec 5 944 places dont 3 870 habilitées à l'aide sociale
- 116 : nombre total de places en EHPAD ayant fait l'objet de déshabilitation à l'aide sociale (votées en 2018, pour mise en œuvre 2019),
- personnes en situation de handicap : 17 établissements et 5 services
- 30 agréments d'accueil familial (dont 8 en accueil familial regroupé (AFR)) soit 59 places (dont 24 en AFR)
- .47 personnes accueillies,
- 12 Points info seniors conventionnés : 23 lieux d'accueil et 12,7 ETP financés en partenariat avec les intercommunalités
- 4 548 408 € : le montant total voté en 2018 pour l'attribution d'un prêt sans intérêt à 5 établissements PA au titre du Programme d'Équipement Social ou du Programme Exceptionnel (aide à l'investissement pour



✓ Actions mises en place en 2018 :

1. Elaboration du schéma départemental de l'aide à domicile 2018-2022 en concertation avec les 24 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) autorisés et signature avec 9 d'entre eux d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens afin d'adapter l'offre aux nouveaux enjeux et aux nouveaux besoins, d'améliorer la qualité de la prise en charge à domicile, de renforcer la coopération et les partenariats..

2. Ouverture de 4 Points info seniors : le Conseil départemental a mis en place un réseau de guichets dédiés à la personne âgée de 60 ans ou plus et à son entourage. Lieux d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement ils proposent des actions de prévention et d'animation sur leur territoire. Les coordinatrices réalisent ces missions en lien et en complémentarité avec celles des travailleurs sociaux généralistes et référent personnes âgées du conseil départemental.

3. Mise en place du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie qui assure la participation des personnes âgées et handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie.

4. CPOM : 10 EHPAD supplémentaires ; sur le secteur PH, un nouveau CPOM signé (Charmettes) et le premier CPOM conjoint avec l'ARS dé-marré (ADPEP12) .

5. Lancement de 2 appels à projets conjoints avec l'ARS : l'un fructueux, pour la création d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap psychique (SAMSAH) de 15 places ; l'autre, infructueux pour la création d'accueil de jour itinérant pour personnes âgées dépendantes dans le sud-aveyron.

6. 6 visites de conformité suite à des extensions, réhabilitations, reconstruction d'établissements PA ou PH.

7. Elaboration d'un vadémécum présentant les caractéristiques de l'offre pour personnes âgées



✓ Perspectives 2019 :

- mise en œuvre des actions prévues dans le schéma et dans les CPOM avec les SAAD, notamment l'amélioration de la réalisation du plan d'aide évalué par l'équipe médico-sociale et l'échange d'informations sur les situations des bénéficiaires à domicile et la réflexion sur harmonisation de la couverture territoriale,
- ouverture de deux Points info seniors conventionnés et en partenariat avec les intercommunalités,
- réalisation d'un diagnostic auprès des aidants pour connaître leurs attentes et lancement d'appels à projet pour la réalisation d'actions correspondantes aux besoins identifiés,
- innovation : étude stratégique de faisabilité du déploiement de la domotique,
- poursuite de la mise en œuvre du programme départemental de prévention de la perte d'autonomie de la Conférence des Financeurs,
- poursuite de la démarche d'élaboration de 16 CPOM avec établissements PA/ PH et suivi mise en œuvre contrats signés,
- campagne de promotion pour l'accueil familial des personnes âgées et en situation de handicap,
- ouverture du 1^{er} SAMSAH pour adultes handicapés psychiques en Aveyron,
- mise en œuvre redéploiement de places en EHPAD (suites du diagnostic territorial réalisé avec ARS),
- lancement d'appels à projets d'une part pour la création d'un FV à Flagnac (CD), et d'autre part pour la création de places pour autistes avec ARS (St Geniez et Baraqueville).

Enfance famille

Les actions de prévention et de protection de l'enfance relèvent des compétences obligatoires du Département et s'adressent potentiellement à 55 793 enfants et adolescents de l'Aveyron de moins de 18 ans.

L'accompagnement des enfants dans leur environnement familial, le soutien des parents dans l'éducation de leurs enfants pour prévenir, remédier à des difficultés ponctuelles ou durables mobilise de nombreuses compétences dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'action sociale.

Puéricultrices, sages-femmes, médecins, assistants sociaux éducatifs, éducateurs spécialisés, agents d'intervention éducative, intervenants familiaux, agissent au quotidien au bénéfice de ces publics.



✓ Principaux chiffres clés :

- 764 enfants et jeunes majeurs pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dont
134 mineurs non accompagnés,
- 781 enfants suivis en assistance éducative en milieu ouvert,
- 860 mineurs non accompagnés mis à l'abri en vue d'évaluation de leur isolement et de leur minorité,
- 737 informations alertant sur la situation de 1 306 enfants ont été communiquées à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes,
- 2 473 enfants ont bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle,
- 5 774 visites à domicile effectuées par les puéricultrices dont 2 076 auprès d'enfants de moins de 6 ans.
- 947 visites post-natales précoces réalisées,
- Agréments attribués : 8 agréments en vue d'adoption, 7 agréments accueillants familiaux, 8 agréments assistants familiaux, 52 agréments assistant(e)s maternel(le)s,
- 119 bénéficiaires accueillis en internat et 116 bénéficiaires en externat au service Educatif de Relais et d'Accompagnement à la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- publication d'une lettre semestrielle de l'observatoire départemental de protection de l'enfance,
- signature d'un protocole sur l'accueil des mineurs non accompagnés entre l'Etat, la Direction Académique de l'Education Nationale, le Tribunal de Grande Instance, le Conseil Départemental,
- réunions d'information sur le métier d'assistant(e)(e) maternel(le) délocalisées,
- mise en place d'une charte de qualité Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

✓ Perspectives 2019 :

- poursuivre la mise en place des actions prévues au schéma Départemental Enfance Familles 2018-2022,
- participer au côté de l'ARS à la création d'une maison départementale des adolescents,
- créer 25 places supplémentaires pour l'accueil des mineurs non accompagnés (appel à projet),
- accompagner les candidats à l'agrément assistant maternel dans le cadre d'une action de formation en lien avec le GRETA,
- organisation d'un temps fort dédié aux professionnels Assistant(e)s maternel(le)s (SDSF),
- signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'Association L'Oustal - Maison d'Enfants à Caractère Social.

Handicap - MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a été créée par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005. Elle est chargée de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement et des personnes handicapées et de leurs proches, de sensibiliser tous les citoyens au handicap.

Elle fonctionne comme un guichet unique pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap quelles que soient l'origine et la nature du handicap, l'âge.

Les équipes de la MDPH évaluent de façon pluridisciplinaire les besoins de compensation des personnes en situation de handicap dans leur globalité et proposent toutes les mesures de compensation en adéquation avec leur projet de vie (prestations financières (AAH, AEEH, PCH), cartes de mobilité inclusion, orientation scolaire, professionnelle, médico-sociale). La MDPH assure un suivi de ces mesures ainsi qu'une mission de conciliation et de médiation. Elle organise des actions de coordination avec les autres dispositifs sanitaires et médico sociaux ainsi que le recueil des données départementales sur le handicap.



✓ Principaux chiffres clés :

- 23 576 personnes ont au moins un droit ouvert à la MDPH
- 15 770 demandes déposées en 2018 concernant 7 080 personnes
- 16 697 décisions prises en 2018 concernant 7 989 personnes

✓ Actions mises en place en 2018 :

- mise en œuvre de la Réponse Accompagnée Pour Tous : organisation d'un colloque pour sensibiliser les partenaires à la démarche et élaboration des Plans d'Accompagnements Globaux permettant de trouver des solutions d'accompagnement adaptées pour les personnes sans solution ou en risque de rupture de parcours,
- dématérialisation des dossiers des usagers et de l'ensemble du processus de traitement des demandes,
- autodiagnostic pour évaluer la qualité de service.

✓ Perspectives 2019 :

- déploiement d'un outil de suivi des orientations médico sociales afin d'améliorer le suivi des décisions, la connaissance et l'analyse des besoins,
 - dans le cadre de ce suivi, lancement d'un diagnostic sur les admissions en établissement et proposition d'élaboration d'une politique départementale d'admission,
 - déploiement du Nouveau formulaire de demande MDPH qui permet à l'utilisateur d'exprimer des besoins et des attentes sans formuler de demandes précises et qui induit un changement des pratiques des équipes de la MDPH (évaluation globale des besoins),
- Cette nouvelle logique contribue à l'effectivité de la loi de 2005 autour de l'évaluation globale des situations et de l'individualisation des réponses :
- mise à disposition des usagers d'un Portail en ligne pour déposer les demandes,
 - harmonisation de notre système d'information avec celui de l'ensemble des MDPH,
 - expérimentation du Télétravail.

Action sociale de proximité

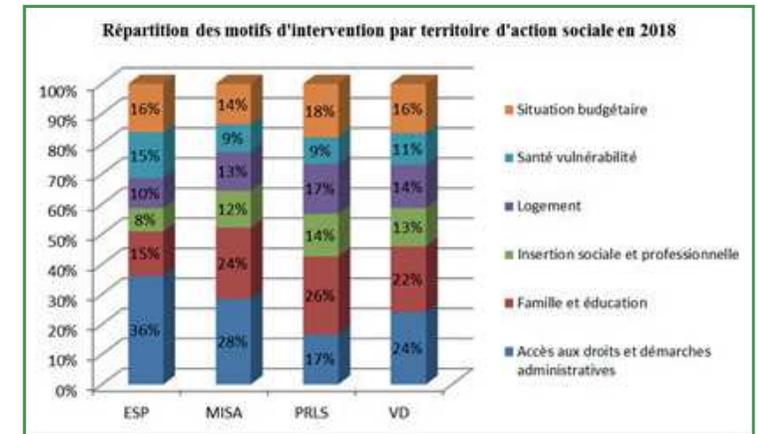
L'organisation territoriale du travail social : Les interventions et accompagnements sociaux sont menés par les travailleurs sociaux du Département au plus près de la population, au sein de 4 Territoires d'Action Sociale.

Elle s'articule autour de six Maisons des Solidarités Départementales, et de 66 lieux d'accueil permettent d'assurer une couverture maximale du territoire aveyronnais.

Rassemblés au sein d'équipes médico-sociales, les professionnels du territoire sont des travailleurs sociaux, médico-sociaux, psychologues, personnels administratifs et d'accueil.

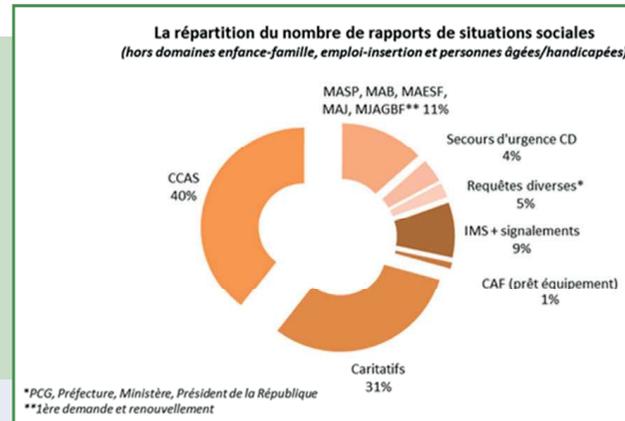
Ils interviennent sur l'ensemble des missions de l'action sociale confiée au Département : l'accueil, l'accès aux droits, l'insertion sociale et socio-professionnelle, notamment les bénéficiaires du RSA, le logement, la prévention et la protection de l'enfance, l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Elles se traduisent également par des initiatives ou des participations à des actions ayant pour objectif le développement social local.



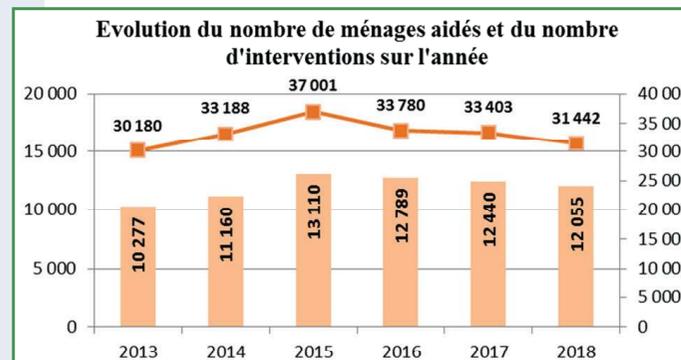
✓ Principaux chiffres clés :

Les territoires d'action sociale ont effectué 6 304 rapports de situation sociale. Ce nombre est en baisse par rapport à 2017 (- 6,3%).



✓ Actions mises en place en 2018 :

12 055 ménages aveyronnais ont été aidés (- 3,1 % par rapport à 2017) et ont donné lieu à 31 442 interventions (- 6,2 % par rapport à 2017)



✓ Perspectives 2019 :

- adoption des nouveaux Projets de Territoires 2019/2021 et mise en œuvre des premières actions,
- continuité du dispositif « Culture, Sport et lien social »,
- mise en œuvre des premières actions définies dans le cadre du conventionnement avec l'Etat « Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion »
- harmonisation de notre système d'information avec celui de l'ensemble des MDPH,
- expérimentation du Télétravail.

Protection des majeurs vulnérables

La prévention et la protection des personnes adultes vulnérables, quel que soit leur âge, constituent l'une des missions fondamentales de l'action sociale et médico-sociale.

A ce titre, l'Unité protection des majeurs :

- pilote le dispositif de protection administrative (Mesure d'Accompagnement Social personnalisé) issu de la loi du 7 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs,
- recueille et traite les signalements de majeurs (Informations Majeurs Signalés) et instruit les demandes de renseignements adressées par le Procureur de la République,
- assure le lien avec les autorités judiciaires (introduction et suivi des demandes de protection juridique et signalements au Parquet pénal),
- apporte son expertise aux professionnels et aux particuliers,
- pilote la mise en œuvre du Schéma Départemental Prévention et Protection des Majeurs Vulnérables (SDPPMV).

✓ Principaux chiffres clés :

- 468 dossiers traités dont 244 nouveaux dossiers ouverts,
- 181 Signalements de personnes vulnérables enregistrés,
- 144 Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé traitées,
- 44 Demandes de protection juridique introduites au Parquet civil,

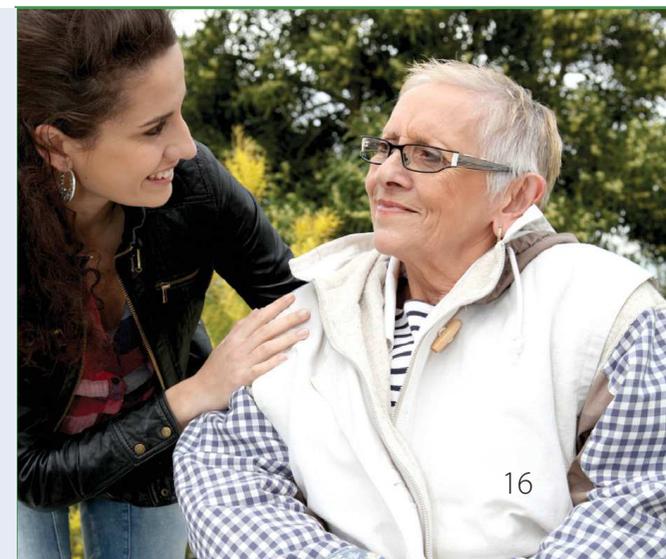


✓ Actions mises en place en 2018 :

- VIOLENCE FAITES AUX FEMMES : « Que sait-on aujourd'hui des violences faites aux femmes : victimes de violences : du repérage à la prise en charge ». En partenariat avec les services de l'Etat, les autorités de justice, le CIDFF et l'ADAVEM , le service a organisé un colloque sur cette thématique le 22 novembre 2018 à Rodez réunissant 325 professionnels du secteur social, médical, et judiciaire.
- COMMUNIQUER SUR L'INSTANCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE : outil phare du SDPPMV dans le repérage et le traitement des situations de majeurs vulnérables, l'UPM s'est inscrite dans diverses manifestations pour présenter l'ITD aux professionnels et a travaillé avec les membres du schéma à la réalisation d'un flyer de présentation du « Guide pratique Majeurs Vulnérables »
- RECUEIL DE L'EXPRESSION DES BENEFICIAIRES DES MASP : afin d'améliorer le dispositif d'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une MASP, le service a engagé une démarche d'évaluation. Pour cela un questionnaire de satisfaction a été élaboré à l'attention des personnes qui ont bénéficié de cet accompagnement.

✓ Perspectives 2019 :

- poursuite de la mise en œuvre du SDPPMV avec la finalisation de la fiche action « former et informer les professionnels », et engagement des travaux préparatoires en vue de l'évaluation du schéma,
- poursuite de l'évaluation du dispositif d'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une MASP.



Solidarités
en faveur
des territoires



Développement culturel et soutien aux acteurs



Dans sa nouvelle politique culturelle 2018-2020 adoptée en février 2018 le Département réaffirme sa volonté de soutenir le développement culturel, enjeu fort pour l'attractivité de l'Aveyron. L'objectif est de promouvoir une approche ouverte et diversifiée des arts et l'accès de tous à la culture, de soutenir les projets culturels d'intérêt départemental et la construction de partenariats autour de projets culturels de territoires (convention d'objectifs avec les communautés de communes).

Le Département a ainsi accompagné en 2018 :

- les porteurs de projets qui irriguent le territoire avec des festivals et de nombreuses manifestations dont beaucoup ont une notoriété établie,
- les programmeurs départementaux, structures professionnelles qui proposent à partir d'un lieu adapté une saison artistique alliant qualité professionnelle, diversité esthétique et actions de médiation et de sensibilisation,
- les structures intercommunales qui ont fait le choix politique d'investir le champ culturel, notamment en milieu rural,
- les pôles culturels – Conques et Sylvanès - qui participent au rayonnement de l'Aveyron. Ils s'appuient sur un patrimoine emblématique pour y développer leur projet culturel annuel pluridisciplinaire,
- les artistes proposant des créations artistiques en Aveyron ou accueillis en résidence de création, les auteurs et compositeurs qui sont soutenus dans le cadre des souscriptions,
- les projets en faveur de la langue et de la culture occitane : soutien au Pôle Aveyron occitan qui regroupe par convention 3 structures : l'Association départementale pour la transmission et la valorisation de l'Occitan en Aveyron (enseignement en direction du jeune public), l'Institut occitan de l'Aveyron (sauvegarde, promotion) et l'Ostal Joan Bodon (diffusion), soutien également aux manifestations œuvrant dans ce domaine,
- les acteurs qui animent et valorisent le patrimoine des Bastides (Espaces culturels villefranchois, Bastides du Rouergue...).

✓ Principaux chiffres clés :

- soutien aux manifestations culturelles (festivals, animation territoriale) : 124 acteurs culturels pour un montant de 376 463 €,
- programmeurs départementaux et structures intercommunales : 17 structures soutenues pour un montant de 215 150 €,
- artistes professionnels et amateurs : 22 projets pour un montant de 23 118 €,
- souscriptions : 19 documents (CD, ouvrages) pour un montant de 7 571 €,
- pôles culturels départementaux : 2 structures pour un montant de 751 000 € : un montant de 381 248 € mobilisé pour la langue et la culture occitane.

Nombre total de dossiers : 165 sur le programme Fonds départemental de soutien aux projets culturels pour un montant total de 710 337 €.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- cinéma itinérant : ce dispositif concerne les associations proposant une programmation cinématographique, notamment art et essai, accompagnée d'actions de sensibilisation en milieu rural sur des lieux ne disposant pas de salle de cinéma et favorisant ainsi l'accès pour tout public en s'appuyant sur un partenariat entre les collectivités locales et le monde associatif. Une aide de 12 000 € a été attribuée à Mondes et multitudes,
- musique classique : intérêt à conforter une programmation de musique classique et de création contemporaine en milieu rural. Des associations s'orientent vers une politique de résidence d'artistes comme support à un programme à l'année d'actions culturelles et éducatives ou dans le cadre d'un festival. 78 800 € ont été attribués en 2018 pour 18 projets,
- musiques actuelles : le Département accompagne les actions culturelles en faveur de la jeunesse notamment au travers d'un soutien aux musiques actuelles. En 2018, 23 projets ont été traités pour un montant total de 90 416 €. Par ailleurs, les projets qui émergent autour des musiques actuelles ont incité la collectivité à adopter un nouveau dispositif « Accompagnement à la professionnalisation d'artistes ou groupes de musiques actuelles » permettant ainsi de soutenir les artistes aveyronnais en émergence qui s'inscrivent dans cette démarche,
- littérature : soutien aux festivals, salons, rencontres littéraires qui mettent notamment l'accent sur la littérature jeunesse contemporaine et sur le développement culturel en faveur des jeunes, le Conseil départemental étant particulièrement sensible à la mise en œuvre d'actions d'accompagnement et de sensibilisation des jeunes autour de la littérature. 13 projets sont identifiés pour un montant de 21 360 €,
- jeune public : le Département accompagne des manifestations destinées au jeune public (Cap mômes...) soit 5 700 € attribués,
- partenariat programmeurs conventionnés Scène Nationale : le Département conventionne sur des priorités partagées avec les programmeurs départementaux, structures professionnelles qui proposent une programmation de qualité avec des actions de médiation et de sensibilisation. Ainsi, son soutien s'appuie par exemple sur les structures qui ont été reconnues par l'Etat « Scène conventionnée d'intérêt national » (SCIN) _ mention « art, enfance, jeunesse » pour la Maison des jeunes et de la culture à Rodez et mention « Art en territoire » pour le théâtre de la Maison du peuple à Millau. 88 000 € ont été ainsi attribués à ce titre.



✓ Perspectives 2019 :

- poursuite du soutien aux acteurs culturels,
- mise en place des 1ères conventions Département/communautés de communes,
- en lien avec les autres partenaires financiers publics (Etat, Région...) nouvelles possibilités de conventionnement pluripartites et pluriannuels au bénéfice de certains acteurs.



Actions d'éducation artistique et culturelle

Faciliter l'accès des jeunes à l'art et à la culture est l'un des objectifs mis en œuvre avec 2 opérations départementales d'éducation artistique et culturelle pilotées directement par le Conseil départemental et proposées aux équipes pédagogiques de tous les collèges aveyronnais. Elles visent toutes les 2 à la rencontre d'artistes avec les élèves autour de leur œuvre et de leur travail.

Arts vivants au collège : en partenariat avec des programmateurs de saisons culturelles, cette opération permet à des collégiens de 4ème ou 3ème d'assister à une représentation théâtrale au cours de leur année scolaire, et de rencontrer des professionnels du théâtre.

Arts visuels au collège : en partenariat avec des structures œuvrant en faveur de l'art contemporain, des artistes et médiateurs interviennent dans des classes de 4ème et 3ème pour présenter leur travail et leur démarche.

Dans le cadre de ce programme, les collèges peuvent également adhérer et emprunter des œuvres auprès de l'artothèque du Centre culturel Aveyron Ségala Viaur à Rieupeyroux, abonnement pris en charge par le Département.

Ces opérations sont entièrement assumées financièrement par le Département.

✓ Perspectives 2019 :

- rendre opérationnel le dispositif Musique au collège ; le CRDA venant d'adopter sa nouvelle organisation territoriale,
- renouveler pour la rentrée 2019-2020, les opérations Arts vivants au collège et Arts visuels au collège.

✓ Principaux chiffres clés :

- arts vivants au collège : 37 collèges inscrits (2667 collégiens) – 9 pièces sélectionnées – 27 représentations pour 76062 euros mobilisés
- arts visuels au collège : 14 collèges inscrits (1203 collégiens – 54 classes) – 106 heures d'intervention artistes – 54 heures de médiation, soit un coût de 11 773 euros
- artothèque : 15 établissements abonnés – 13 œuvres empruntées pour un coût de 580 euros



✓ Actions mises en place en 2018 :

Le dispositif Musique au collège, issu d'un partenariat spécifique avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron (CRDA), a vocation à impliquer les Communautés de communes dans une dynamique culturelle de leur territoire.



Patrimoine

Accompagnement de projets de restauration et de valorisation de notre patrimoine bâti

Riche d'un patrimoine architectural, témoin de l'identité de l'Aveyron, le Conseil départemental a positionné la restauration et la préservation comme axe fort de son intervention dans ce domaine.

Notre soutien concerne des projets portés aussi bien par des collectivités locales que des associations pour restaurer le patrimoine bâti.

Il s'intègre dans une démarche plus globale qui vise à la valorisation de ce patrimoine, notamment dans un objectif touristique et son ouverture la plus large au public, la médiation autour de ce patrimoine, notamment vers les jeunes générations, ou le soutien au bénévolat associatif.

Nos interventions s'expriment de manière élargie à l'égard du patrimoine protégé que non protégé (pour le clos et couvert des églises- et du petit patrimoine rural), de la zone de classement à l'UNESCO (participation de 70 000 € à l'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes) et dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine (7 500 €).

✓ Perspectives 2019 :

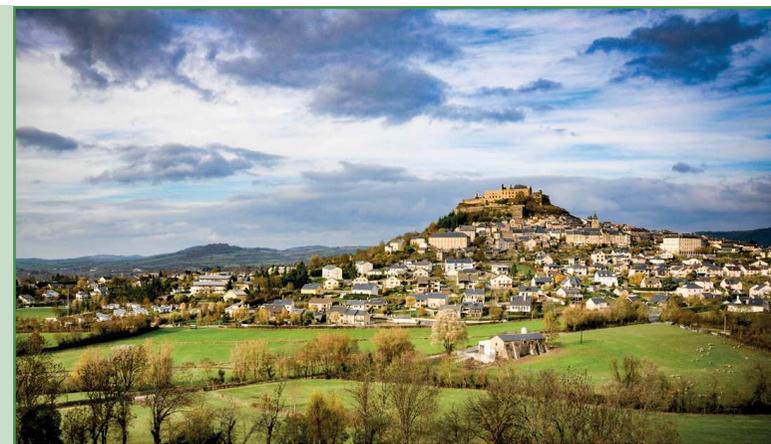
Poursuite de l'accompagnement des projets notamment ceux des communes pour l'entretien et la restauration du patrimoine (protégé ou non).

✓ Principaux chiffres clés :

- sauvegarde du Petit Patrimoine : 8 projets aidés pour un montant de 32 557,50 €,
 - fonds Départemental de Soutien à la restauration du Patrimoine Rural : 24 projets aidés pour un montant de 62 063 €,
 - dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire : 12 000 € à l'association des Bastides du Rouergue,
 - objets mobiliers inscrits et classés : 13 objets aidés pour un montant de 49 446 €,
 - monuments historiques inscrits et classés : 31 édifices aidés pour un montant de 149 038 €,
 - chantiers de bénévoles : 26 chantiers aidés pour un montant de 25 314 €,
- Soit un total de 105 initiatives soutenues pour un montant total d'aide de 330 418,50 €.

Actions mises en place en 2018 :

- château de Séverac d'Aveyron : 55 689 euros attribués pour la poursuite des travaux de restauration,
- chemins de Saint-Jacques de Compostelle : 2018 marqué par le 20ème anniversaire du classement à l'UNESCO,
- prix Départemental du Patrimoine : 8 500 € : 2 000 € à l'Association pour la sauvegarde de l'église de St Symphorien, 1 500 € à l'Association de valorisation du patrimoine bâti, 1 000 € aux Amis du vieux Camarès, 2 000 € à Hervé LECOUFLE, 2 000 € à la commune de Bozouls (objets mobiliers église Sainte Fauste),
- soutien aux structures départementales engagées dans des actions pour la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine : Sauvegarde du Rouergue (3 000€), Société des Lettres (40 000€).



Musées

Agir pour les territoires, une politique muséale pour l'Aveyron



Démonstrations par des compagnons du Tour de France charpentiers lors des journées européennes du patrimoine au musée de Salles-la-Source

Le service des musées poursuit 4 missions : conserver, diffuser, animer et promouvoir le patrimoine départemental. Dans le cadre du projet de mandature Agir pour les territoires, celles-ci s'articulent autour des 5 orientations stratégiques suivantes :

- connaître, protéger et restaurer les collections départementales,
- réaliser des opérations ciblées de modernisation et d'aménagement dans les musées,
- accélérer la diffusion des collections auprès du public,
- mieux penser l'offre culturelle et le service aux publics,
- offrir une ressource professionnelle pour les musées du territoire.

✓ Principaux chiffres clés :

- budget de fonctionnement : 100 000 € - budget d'investissement : 63 000 €
- recettes : 32 223,45 €, dont :
 - . 28 279,45 € de recettes de billetterie et de vente en boutiques
 - . 3 944 € de subventions de la DRAC Occitanie
- fréquentation totale : 17 944 visiteurs.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- mise en œuvre d'une opération de désinsectisation de l'ensemble des pièces en bois du musée de Salles-la-Source,
- rédaction du projet scientifique et culturel : adopté par l'assemblée départementale le 25 janvier 2019, il guidera la conception du nouveau parcours scénographique du musée des mœurs et coutumes d'Espalion,
- restauration de la statue de Saint Fleuret, buste reliquaire en bois doré et polychrome de 1742 qui sera présenté dans le nouveau parcours permanent du musée des mœurs et coutumes,
- édition du catalogue de l'exposition Héros de pierre en collaboration avec le service départemental d'archéologie,
- présentation de l'exposition estivale Chemin faisant au musée des mœurs et coutumes, accompagnée par des rendez-vous culturels (ateliers, projection, concert, rencontre...).

✓ Perspectives 2019 :

- poursuivre le cadrage du récolement des collections du musée Joseph Vaylet dans le cadre de la rénovation du musée des mœurs et coutumes d'Espalion,
- proposer deux nouvelles expositions temporaires :
 - . BD et gladiateurs - Dans la série Arelate à l'espace archéologique départemental
 - . Joseph Vaylet (1894-1982), majoral du Félibrige et poète collectionneur au musée des mœurs et coutumes, exposition accompagnée de l'édition d'un catalogue en partenariat avec l'association Les Amis de Joseph Vaylet et l'association du musée Joseph Vaylet - musée du scaphandre,
- fêter les 40 ans du musée des arts et métiers traditionnels,
- mettre en œuvre une programmation culturelle renouvelée.

- mise en œuvre d'une programmation culturelle tout au long de la saison d'ouverture :
 - . participation aux événements nationaux (journées européennes des métiers d'art, nuit des musées, journées du patrimoine de pays et des moulins, journées européennes du patrimoine, fête de la science),
 - . activités et animations à destination du public familial pendant les vacances de Pâques, d'été et de la Toussaint (ateliers, stages, projections, concert...),
 - . ateliers pédagogiques (dans les musées ou en hors les murs) et visites de l'Hôtel du Département à destination des scolaires, centres de loisirs et centres de vacances,
 - . participation du musée des arts et métiers traditionnels au dispositif « La classe, l'œuvre ! » avec les écoles de Pruines et de Saint-Cyprien-sur-Dourdou et le lycée de François d'Estaing (Rodez).

Médiathèque Départementale

Plan départemental en faveur de la Lecture Publique

Nos missions et politiques menées :

Acquérir des fonds documentaires (livres, CD, DVD, etc.) pour les prêter aux bibliothèques aveyronnaises par bibliobus, par livraison mensuelle, sur RDV à la MDA.

Conseiller, aider et accompagner les collectivités locales à toutes les étapes de la vie d'une bibliothèque.

Former en proposant des formations et des journées de rencontres professionnelles à tous les acteurs de la lecture publique (bénévoles, salariés, élus).

Animer le réseau des bibliothèques aveyronnaises par l'organisation d'actions culturelles (Des livres et des bébés ; Mois du film documentaire) et par le prêt d'outils d'animation.

Accompagner, conseiller et soutenir les porteurs de projets culturels en lien avec le livre.

✓ Perspectives 2019 :

- projet de base unique départementale,
- offre de ressources numériques en ligne,
- prêts d'outils numériques (liseuses, tablettes, jeux-vidéo).

✓ Principaux chiffres clés :

- 360 000€ de budget,
- un fonds documentaire de 205 000 livres, 31 000 CD, 9000 DVD,
- un réseau de 195 bibliothèques,
- 17 460 documents acquis (229 000€) et équipés,
- 185 000 prêts de documents aux bibliothèques aveyronnaises dont 24 000 documents spécifiquement demandés et réservés par les usagers.



✓ Actions mises en place en 2018 :

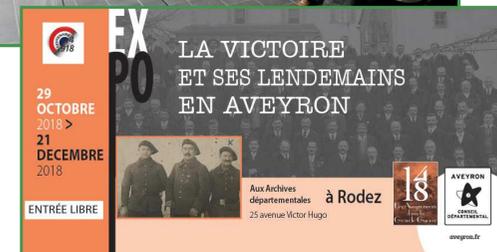
- 62 réunions d'accompagnement, de conseil et d'aide aux collectivités locales,
- 58 jours de formation, 38 thématiques, pour 791 participations (Salariés, bénévoles, élus, agents du PSD, personnel de la Petite Enfance...),
- une journée départementale « Lecture et petite enfance » avec 100 participants,
- une journée départementale sur « Les personnes âgées et les bibliothèques » avec 65 participants,
- 23 rencontres d'artistes (écrivains, illustrateurs, réalisateurs...),
- 19 projections de films documentaires en partenariat avec les bibliothèques pour 840 spectateurs,
- accueil des 3 Journées d'études de l'Association des Bibliothécaires Départementaux, fréquentées par 200 professionnels venus de toute la France.



Archives

Sauvegarder et valoriser la mémoire de l'Aveyron

Les Archives départementales doivent collecter, classer, conserver et communiquer au public les archives définitives produites dans le ressort du département. Leur mission embrasse obligatoirement toutes les archives publiques : Conseil départemental, services déconcentrés de l'Etat, officiers publics et ministériels (notaires), hôpitaux, communes et établissements publics. Elle peut s'étendre de façon facultative aux archives privées présentant un intérêt historique. Les archives définitives sont conservées d'une part pour l'usage de l'administration ou pour celui des citoyens (par exemple, pour justifier de leurs droits), d'autre part pour les besoins de la recherche historique ou amateur



✓ Principaux chiffres clés :

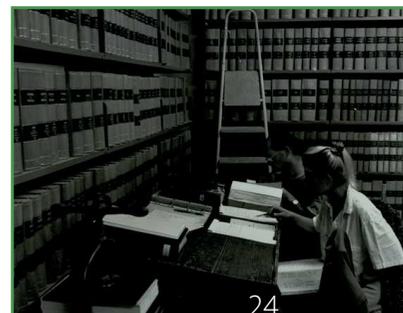
- 219 mètres linéaires nets d'entrées d'archives publiques,
- 364 courriers de demande de recherches traités,
- 851 lecteurs inscrits pour 12 750 documents consultés,
- 90 786 visiteurs du site internet pour 25 661 479 pages consultées,
- 1 042 élèves accueillis par le service éducatif (écoles primaires : 497 ; collèges : 144 ; lycées : 545).

✓ Actions mises en place en 2018 :

- 1) Réorganisation du service afin de résorber les arriérés de classement et d'accroître le nombre d'instruments de recherche disponibles (réduction d'un jour – le lundi – de l'ouverture au public ; fermeture de l'accueil ; constitution d'une forte équipe classement et d'une équipe collecte plus réduite)
- 2) Nouvelles mises en ligne : plans du cadastre napoléonien ; complément de l'état civil jusqu'en 1917
- 3) Exposition « La Victoire et ses lendemains en Aveyron », labellisée par la Mission du Centenaire, présentée du 29 octobre au 21 décembre

✓ Perspectives 2019 :

Rechercher toutes les éliminations internes possibles afin de pouvoir maintenir un minimum d'activité de collecte en attendant le futur bâtiment annexe, pour lequel devrait avoir lieu l'étude de programmation. Mise en place d'un système d'archivage électronique (SAE), suivant les préconisations du groupe « archivage électronique ». Poursuite du programme de numérisation. Nouvelles mises en ligne prévues : listes nominatives des recensements de population (1876-1936) et Bulletin d'Espalion (1838-1949).



Archéologie Le département acteur et promoteur de l'archéologie territoriale

- L'archéologie préventive : le S.D.A., agréé par l'État, réalise des diagnostics d'archéologie préventive auprès des aménageurs privés ou publics. Le département a renouvelé la compétence globale pour réaliser la totalité des diagnostics prescrits sur son territoire, en amont des projets d'aménagement.
- L'archéologie programmée : le S.D.A mène depuis 2008 la fouille programmée des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul), déclarée d'intérêt majeur sur le plan européen depuis 2011 par l'État.
- Le conseil et l'expertise auprès des acteurs départementaux de l'aménagement du territoire (communes, groupements de communes, aménageurs publics et privés) pour étudier, entretenir et valoriser le patrimoine archéologique, atout majeur du développement culturel de notre département.
- La gestion de la conservation du mobilier archéologique : lancement de la 1ère tranche du chantier des collections (inventaire et récolement) dans le cadre de la création d'un Centre de Conservation et d'Étude (C.C.E.), en lien avec le service des Musées, ayant vocation de conserver, de valoriser et de rendre accessible pour étude les collections archéologiques découvertes dans le département.
- La valorisation et la diffusion : la vocation du S.D.A. est d'informer le public à travers l'édition des Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise, les conférences et les publications des agents, la Journée Archéologique Départementale, des expositions, de catalogues d'exposition...

✓ Principaux chiffres clés :

- 172 689 € de recettes générées par le S.D.A.
- 3 diagnostics d'archéologie préventive (Place de la Cité à Rodez, La Cordenade à Salles-la-Source et Combefouillouse à Espalion) représentant 5,09 hectares et 29 jours de terrain pour les agents.
- 3 rapports de diagnostics d'archéologie préventive remis à la DRAC Occitanie (obligatoire) et poursuite de la rédaction des rapports d'autres opérations d'archéologie.
- remise à la DRAC Occitanie du rapport final de la fouille programmée triennale 2015-2017 du complexe protohistorique à stèles des Touriès.
- 1 fouille programmée : les Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul) avec 5 archéologues du service et 35 bénévoles pour 24 jours de terrain.

✓ Perspectives 2019 :

- lancement de la 2ème tranche du chantier des collections : inventaire, récolement, conditionnement des fonds mobiliers archéologiques et prévision du transfert des collections inventoriées au dépôt d'Arsac,
- 4 opérations d'archéologie préventive déjà prévues : Rodez (Cathédrale Notre-Dame et la déviation Bel Air/Onet-le-Château), Millau (Ilot du Voultre) et Rivière-sur-Tarn (Château de Peyrelade),
- demande d'habilitation du S.D.A. en tant qu'opérateur d'archéologie préventive pour les périodes protohistorique, antique et médiévale au cours du 1er trimestre 2019.



✓ Actions mises en place en 2018 :

- le chantier des collections : gestion et conservation du mobilier archéologique du département,
- de nouveaux locaux mieux adaptés : plus d'espace pour étudier, valoriser et conserver le patrimoine,
- l'archéologie préventive : évaluer le potentiel archéologique d'un terrain,
- l'archéologie programmée : étude et valorisation du site des Touriès,
- un catalogue d'exposition : le S.D.A. et le service des musées, en lien avec le Service Communication, ont conçu le catalogue de l'exposition Héros de pierre. Stèles et statues de guerriers celtes du sanctuaire des Touriès présentée de 2016 à 2018 à l'Espace archéologique de Montrozier.

Aveyron culture

Soutenir et promouvoir le développement culturel, mettre en place des actions auprès de tous les publics, conseiller les collectivités et les professionnels sur l'ensemble du territoire aveyronnais.

AVEYRON CULTURE mène des actions d'accompagnement, de conseil et de communication dans toutes les disciplines artistiques et auprès de tous les publics aveyronnais. L'association conforte l'économie culturelle aveyronnaise par ses actions de conseils, ingénierie, communication, promotion des événements, partenariats techniques et mise à disposition de ressources. Elle accompagne également les collectivités pour les aider à construire leur politique culturelle territoriale. L'objectif est de positionner la culture comme composante importante de l'attractivité et du développement global et durable du territoire en favorisant l'interaction entre les différents domaines économiques, touristiques, patrimoniaux et sociaux. Les activités sont organisées autour de cinq dispositifs : dispositif Education Artistique et Culturelle, dispositif Pratiques amateurs et Professionnelles, dispositif Culture et Lien Social, dispositif Culture et Patrimoine, dispositif Ingénierie Culturelle Territoriale.



✓ Perspectives 2019 :

Poursuite et développement des cinq dispositifs en favorisant l'accès à la culture au plus grand nombre et à ceux qui en sont le plus éloignés. Elargissement vers de nouveaux domaines : culture scientifique, cinéma au travers d'actions de développement, de mise en réseau ou de communication.

✓ Principaux chiffres clés :

- 25 068 personnes touchées par les actions d'AVEYRON CULTURE (ateliers artistiques, conférences, formations, stages, concerts, rencontres, partenariats techniques, expositions), dont 8 878 scolaires.
- impact économique : des partenariats noués avec 120 structures culturelles aveyronnaises pour un montant total de 256 280€, 1 032 repas, 263 nuitées,
- 28 années d'existence et 363 adhérents en 2018.

✓ Actions mises en place en 2018 : 1 537 actions

- **dispositif EAC** : 984 ateliers et restitutions ont concerné 8 746 scolaires (5 476 écoliers, 3 016 collégiens, 199 lycéens et 65 universitaires) et 2 787 tout public,
- **dispositif PAP** : 223 journées de stages, formations, concerts, partenariats ont concerné 10 300 amateurs et professionnels et 65 scolaires,
- **dispositif Culture et Lien Social** : 13 projets avec 269 ateliers et concerts ont concerné 630 personnes (personnes âgées en établissement et au domicile, personnes handicapés, public en insertion, familles ...) et 1 605 tout public.
- **dispositif Culture et Patrimoine** : 61 projets avec des conférences, des formations, des ateliers, des comités de pilotage ont concerné 67 scolaires et 868 tout public,
- **dispositif Ingénierie Culturelle Territoriale** : conventions de partenariat signées avec les 2/3 des territoires intercommunaux, 10 territoires intercommunaux accompagnés pour la réalisation de diagnostics culturels. Etude sur le développement des musiques actuelles, mise en place de réseaux professionnels de la culture, développement de la culture numérique...



L'année 2018 a été marquée par l'aboutissement des travaux et réflexions du CRDA sur son projet de territoire, adopté par le comité syndical le 2 juillet 2018. Le 1er volet du projet de territoire se traduit par une nouvelle organisation territoriale du Conservatoire avec la mise en place de 4 pôles territoriaux d'enseignement à l'échelle du Département, ainsi qu'une offre de service renouvelée et diversifiée, adaptée tant aux attentes et contextes locaux que des usagers.

2018 se traduit également par l'assainissement de la situation financière de l'établissement avec l'endiguement du déficit structurel pour la première fois

✓ Principaux chiffres clés :

- 81 agents, dont 66 enseignants,
- 5327 bénéficiaires, dont 1278 en enseignement spécialisé et 4049 au titre de l'EAC,
- 101 concerts programmés sur l'ensemble du Département.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- nouvelle organisation des enseignements sur le territoire : développement des spécificités territoriales à partir des ensembles,
- élargissement et diversification des missions : intensification des interventions en milieu scolaire, mise en place d'orchestres à l'école et de chorales, signature d'une convention de partenariat cadre avec l'Education Nationale
- une saison culturelle marquée par les 30 ans de l'établissement : une cinquantaine de concerts organisés sur le Département.



✓ Perspectives 2019 :

Afficher une programmation artistique innovante à partir de projets pédagogiques en lien avec les programmateurs locaux, mettre en place des formules souples d'accès à l'enseignement artistique, poursuivre le développement de partenariats locaux, poursuivre les actions en faveur du jeune public (scolaire et extra-scolaire).



Enseignement supérieur et formation

La qualité et la performance de notre appareil de formation et de recherche sont déterminantes sur le plan de notre productivité et de notre capacité d'innovation toutes deux sources de croissance pour nos territoires.

C'est pour cette raison que l'ensemble des acteurs institutionnels (Etat, Région et collectivités locales de proximité) se rassemblent autour de la même volonté de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur dans un souci d'égalité des chances.

Ainsi, conformément aux dispositions de la Loi Notre du 7 août 2015, la Région Occitanie a établi son SRESRI (Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche et Innovation) en cohérence avec la stratégie nationale et dans la concertation avec les Départements qui y ont apporté leur contribution.

Nous, Département de l'Aveyron, en avons partagé les ambitions dont la légitimité au regard des enjeux précédemment évoqués est incontestable.

Ainsi, à travers les mesures que nous avons décidé d'inscrire dans le programme de mandature « Agir pour nos territoires » nous participons au défi de donner à nos étudiants les conditions pédagogiques et matérielles nécessaires pour acquérir les compétences correspondantes aux métiers du futur et au marché de l'emploi actuel.



Principaux chiffres clés :

Effectif étudiants année scolaire 2017-2018 sur l'Aveyron : 4367 (tout compris : formation initiale, continue et alternance).

Nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2017 : 5

Opérations financées :

- l'étude pour l'aménagement global du futur Campus universitaire Rodez-Saint-Eloi
- 2ème tranche d'équipements pédagogiques pour la formation Ingénieur génie mécanique du Centre de Formation CCI à Rodez,
- réalisation par l'Université Toulouse 1 Capitole d'un Learning-Lab à l'IUT de Rodez,
- renouvellement des équipements numériques dédiés aux formations du Cnam-Millau-Enseignement Supérieur,
- INU Champollion : consolidation de l'offre en Licence et Master en Aveyron, accompagnement des étudiants pour favoriser leur réussite, renforcement du lien avec les acteurs économiques locaux, renforcement des usages du numérique.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- accompagnement des établissements dans la modernisation des outils pédagogiques afin de les rendre plus adaptés aux évolutions sociétales et technologiques,
- appui à la réalisation du futur Campus universitaire Rodez/Saint—Eloi dont la livraison complète est prévue pour la rentrée 2021 et permettra de rassembler sur un seul site l'INU Champollion et l'IUT de Rodez.



Perspectives 2019 :

Poursuite des actions déployées en 2018.

Les collégiens

Au regard des forts enjeux liés à l'éducation des jeunes Aveyronnais pour leur avenir social et professionnel et plus largement pour l'avenir et l'attractivité du département, le Conseil départemental s'attache à développer un ensemble d'actions d'accompagnement pédagogique en faveur des élèves et plus particulièrement des collégiens. En cohérence avec les projets des établissements scolaires, il s'agit de soutenir et de promouvoir l'éveil culturel et civique des jeunes fondé sur une politique éducative de solidarité et d'équité sur tout le territoire.



Principaux chiffres clés :

- 6037 élèves ont été aidés à hauteur de 143 353 € pour partir en voyages scolaires éducatifs
- 42 conseillers départementaux juniors (1 par collège) ont été élus pour une mandature de 2 ans – 2017-2019
- 33 318 € réalisés pour le fonctionnement du Conseil départemental des jeunes
- 12 853 € de subvention accordée par le Parlement européen pour le Conseil départemental des jeunes.



Actions mises en place en 2018 :

- 72 demandes déposées par les établissements scolaires ont reçu un avis favorable pour les voyages scolaires éducatifs,
- 62 demandes d'aide pour un voyage en Europe ont été accordées à 37 collèges,
- 10 établissements scolaires (dont 9 collèges) ont répondu au nouvel appel à projets pour organiser un voyage scolaire sur le Devoir de Mémoire,
- les conseillers départementaux juniors ont engagé leurs travaux sur le thème de « l'engagement citoyen au service de l'intérêt général » ; en 2018, ils se sont réunis durant 11 journées et ont réalisé un séjour de découverte citoyenne à Strasbourg et notamment le Parlement européen.



Perspectives 2019 :

- poursuite des actions en faveur des voyages scolaires en France et en Europe,
- reconduction de l'appel à projets pour les voyages scolaires sur le Devoir de Mémoire,
- mise en œuvre opérationnelle des 4 projets imaginés par les conseillers départementaux juniors sur le thème de l'engagement associatif et l'engagement en faveur de la protection de la population et remise des réalisations en séance plénière.

Sport

Politique départementale en faveur du Sport et des Jeunes

Le Conseil départemental fait le choix d'une politique sportive fondée sur des enjeux de proximité, d'équité et de solidarité.

Il s'agit de favoriser l'accès des aveyronnais et particulièrement des jeunes aux pratiques sportives, afin de contribuer à leur bien-être et en faire un réel argument d'attractivité.

Pour cela, l'ensemble du mouvement sportif départemental, le sport scolaire, les clubs de haut niveau, ..., sont nos partenaires privilégiés.

Avec eux et pour eux, le Département s'engage dans des interventions techniques et financières qui ont pour cible la formation, l'animation et la valorisation des territoires, la cohésion et l'inclusion sociale.



✓ Principaux chiffres clés :

- 92 associations organisatrices de manifestations sportives ont été aidées, en 2018, pour 277 300 € concernant 251 journées d'animation et 63 786 compétiteurs,
- 41 comités sportifs et le CDOS ont bénéficié de 165 357 € pour leurs actions auprès des clubs aveyronnais et leurs jeunes licenciés (ex. : 10 185 jeunes sur 17 challenges du Conseil départemental),
- 23 clubs de haut niveau se sont engagés dans des partenariats, pour 576 000 €,
- les 3 associations départementales scolaires (UNSS, USEP, UGSEL) ont été accompagnées dans leur fonctionnement et par la prise en charge d'épreuves de masse (7 800 élèves sur cross, raids,...) ceci pour 123 211 € (hors transport des jeunes).

✓ Actions mises en place en 2018 :

Selon une alternance d'interventions techniques et financières :

- partenariat avec les clubs de haut niveau, en faveur de la formation, l'attractivité, la solidarité (ex. : échanges avec des clubs ruraux, ..)
- aides aux organisateurs de manifestations sportives de notoriété pour leurs actions en faveur de l'animation et la découverte des territoires,
- prise en charge d'épreuves scolaires de masse et aides aux associations scolaires,
- aides et partenariats avec les comités sportifs départementaux et le CDOS pour leurs actions de formation, de développement territorial, d'animation (aide au fonctionnement, contrats d'objectifs, appels à projets, challenges jeunes, ...),
- suivi du Schéma départemental des activités de pleine nature et P.D.E.S.I Aveyron,
- développement de projet avec les territoires (ex. : sport et lien social,..).

✓ Perspectives 2019 :

- continuité et renforcement des actions en faveur de tous les jeunes aveyronnais,
- développement d'une solidarité et d'une complémentarité territoriale à travers le sport.



Coopération internationale

Fort de l'expérience acquise à travers la diversité et la richesse des échanges et des relations tissées au fil du temps avec les pays partenaires, le Département souhaite conforter son action internationale en direction des jeunes Aveyronnais. Ainsi, dans la continuité de l'action engagée avec la Roumanie (Tulcéa), le Japon (Hyogo) et l'Argentine (Piguë), la politique départementale place la coopération internationale sur les trois axes suivants :

- Renforcer l'attractivité et l'image de l'Aveyron à l'international,
- Lier le développement international à des objectifs de développement durable,
- Soutenir la jeunesse, la culture, le sport, la solidarité à l'international à travers les territoires.

✓ Principaux chiffres clés :

- 8 976 € consacrés à l'appel à projets Jeunesse III du Ministère des Affaires étrangères en faveur des jeunes JAMO (Jeunes Ayant le Moins d'Opportunité)
- 2 agents à temps partiel pour le suivi et l'accompagnement des projets (un chargé de mission et une assistante).

✓ Perspectives 2019 :

- suite du programme de l'appel à projets Jeunesse III avec l'accueil de jeunes Roumains à l'ITEP de Massip Capdenac - Juin 2019,
- poursuite des échanges avec les pays partenaires.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Roumanie-Judet de Tulcéa :

- programme d'échange dans un objectif d'insertion socio-professionnelle de jeunes JAMO en situation de handicap. Partenaire : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de Massip-Capdenac - Décembre 2018,
- Renouvellement et signature d'une convention de coopération et visite technique d'une structure d'accueil susceptible de recevoir les jeunes Aveyronnais – Juin 2018 :

Japon-Préfecture du Hyogo : - envoi de documentation touristique sur l'Aveyron pour la Foire internationale de Kobe – Septembre 2018.

- facilitation de l'exposition d'art Gutăi au Musée Soulages de Rodez,
- communication sur le concours international de dessin d'enfants organisé par la Préfecture du Hyogo, auprès des collégiens Aveyronnais - Octobre 2018.



Environnement

Politique de sensibilisation

Le Département souhaite favoriser l'émergence de projet de sensibilisation et d'éducation à l'environnement dans l'esprit de l'éducation populaire. Il s'agit de développer le lien social, l'esprit critique, de confronter les idées, de former les citoyens et de faire évoluer les comportements par la prise de conscience individuelle et collective des notions de développement durable.

Il accompagne les initiatives portées par les associations ou les collectivités rurales :

- actions éducatives dans le domaine du développement durable, démarches citoyennes et participatives : manifestation, exposition, colloque, ouvrage.
- actions pédagogiques de sensibilisation des scolaires dans le domaine du développement durable.

Dans cet objectif, un partenariat privilégié est passé avec le Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement (CPIE) en tant qu'acteur essentiel de la sensibilisation à l'environnement sur le département.

Enfin, le Conseil Départemental organise depuis de nombreuses années le Concours départemental du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie, reconnaissant à travers celui-ci l'intérêt indéniable du fleurissement pour l'embellissement et l'attractivité de notre territoire. Il apporte ainsi son soutien aux communes qui aménagent et gèrent un environnement favorable au bien être des habitants et à l'accueil des touristes.

✓ Principaux chiffres clés :

- partenariat avec le CPIE : 21 000 €
- budget programme « actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement » : 20 000 €
- 19 communes aveyronnaises labellisées Villes et Villages Fleuries

✓ Perspectives 2019 :

reconduction du concours départemental du fleurissement, du Prix de l'Environnement et de l'accompagnement financier



✓ Actions mises en place en 2018 :

- actions de sensibilisation à l'environnement : 18 311 € de crédits alloués pour soutenir les actions de sensibilisation à l'environnement menées notamment par les syndicats de rivière auprès des écoles de leur territoire pour sensibiliser les élèves aux différentes problématiques liées à l'eau et la vie de la rivière.
 - concours départemental du fleurissement et du cadre de vie : 39 communes inscrites, 18 communes lauréates qui se sont vu attribuer des bons d'achat chez les pépiniéristes pour un montant global de 2 500 €.
 - mise en place du Prix de l'Environnement
- Le Conseil départemental, conscient qu'un des facteurs de l'attractivité du département est un environnement de qualité a décidé de mettre en place le Prix de l'Environnement.

Ce Concours a pour objectif de valoriser les projets innovants intégrant les valeurs environnementales et de développement durable quel que soit le domaine d'activité : climat-énergie, déchets, transports, alimentation, urbanisme...

Le concours est ouvert aux collectivités, entreprises, associations, établissements scolaires. Il est doté d'une somme de 10 000 €

Partenariat avec le CPIE au travers de la convention de partenariat pour la mise en œuvre les actions suivantes :

- sensibiliser et éduquer aux enjeux environnementaux de la transition écologique et énergétique,
- informer et accompagner les acteurs du territoire dans la prise en compte du développement durable.

Politique de l'eau

Au regard des enjeux humains, économiques et environnementaux, le Département reste particulièrement attentif à la problématique de la gestion de l'eau en considérant la globalité de la ressource et tous les stades du cycle de l'eau.

En cohérence avec les évolutions réglementaires, le Département accompagne financièrement les projets portés par les collectivités rurales en matière d'eau potable, d'assainissement collectif et d'aménagement de rivière. En complément, des moyens humains sont mobilisés dans le cadre de l'ingénierie territoriale à travers Aveyron Ingénierie afin de permettre un accompagnement dans les choix techniques et financiers, d'optimiser les investissements, maîtriser les dépenses, pérenniser les investissements réalisés par une gestion adaptée des ouvrages.

Dans le domaine de l'eau potable, il s'agit d'aider les collectivités pour les actions qu'elles mènent (études et travaux) qui contribuent à garantir la même qualité de service à l'ensemble des aveyronnais, à assurer la sécurité quantitative et qualitative pour tous les approvisionnements en eau potable.

Le Département accompagne également les projets des collectivités en matière d'assainissement (collecte et traitement des eaux usées) ; ces projets participent à la préservation de la qualité de l'eau et des usages ainsi que de la biodiversité et permettent de satisfaire les besoins d'hygiène et de confort, éléments essentiels à l'attractivité de nos villes et villages.

Enfin, la rivière est un élément fort et structurant de nos paysages et de notre environnement qu'il convient de préserver et d'améliorer aussi, le Département finance des opérations dans le domaine de l'aménagement des rivières réalisées sous la maîtrise d'ouvrage des structures intercommunales compétentes.

Le Département participe en partenariat avec les Départements du Tarn et du Tarn et Garonne, EDF, l'Agence de l'Eau et l'Etat à la gestion des étiages de la rivière Aveyron à travers notamment une convention cadre et une convention technico financière pour organiser les lâchers d'eau qui s'avèreraient nécessaires à partir des lacs du Lévézou.

✓ Principaux chiffres clés :

- 18 structures intercommunales Gestionnaire AEP et 63 communes en régie,
- 9 structures intercommunales compétentes en matière de gestion et d'aménagement de cours d'eau,
- le réseau hydrographique de l'Aveyron compte 8600 kms de rivières sur les 3 bassins versant : Lot, Aveyron-Viaur, Tarn,
- l'Aveyron compte 456 stations d'épuration sous maîtrise d'ouvrage publique essentiellement des communes.



✓ Actions mises en place en 2018 :

Accompagnement financier :

- 8 syndicats de rivière ont été accompagnés pour des travaux de restructuration des berges de cours d'eau à hauteur de 65 007 € d'aides,
- 583 909 € ont été alloués à 17 collectivités pour des projets en matière d'alimentation en eau potable et/ou assainissement

Concernant l'assistance technique :

- * 347 stations ont bénéficié d'une assistance technique ce qui représente 1 230 journées de missions Aveyron ingénierie.
- * 318 journées de mission d'Aveyron ingénierie ont été effectuées dans le domaine de l'eau potable pour accompagner les collectivités.
- * 95 journées de mission Aveyron ingénierie ont accompagné les collectivités gestionnaires des cours d'eau.

Politique en matière de déchets

Le Conseil départemental accompagne financièrement les collectivités aveyronnaises et leurs groupements pour la réalisation des études et investissements contribuant à améliorer la prévention et la gestion de déchets non dangereux avec un objectif essentiel qui est de réduire la quantité de déchets produits et d'améliorer les taux de recyclage. En complément, des moyens humains sont mobilisés dans le cadre de l'ingénierie territoriale à travers Aveyron Ingénierie afin de permettre un accompagnement dans les choix techniques et financiers, d'optimiser les investissements, maîtriser les dépenses.

Le Département est également membre du Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron et participe à ce titre au budget de fonctionnement sous la forme d'une contribution par usager bénéficiant des services de traitement des déchets. En 2018 celle-ci s'est élevée à 170 528,75 €.

La Direction de l'Environnement mène également des actions d'optimisation des déchets de la collectivité, dans un souci d'éco exemplarité : mise en place de la collecte du papier, tri sélectif, réemploi du matériel informatique obsolète.



✓ Principaux chiffres clés :

- 48 déchèteries,
- 18 intercommunalités de collecte
- le SYDOM assure le regroupement, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets,
- la Région compétente en matière de planification des déchets.

✓ Perspectives 2019 :

Poursuite de l'intervention technique et financière auprès des collectivités notamment pour leurs projets au niveau des déchèteries

✓ Actions mises en place en 2018 :

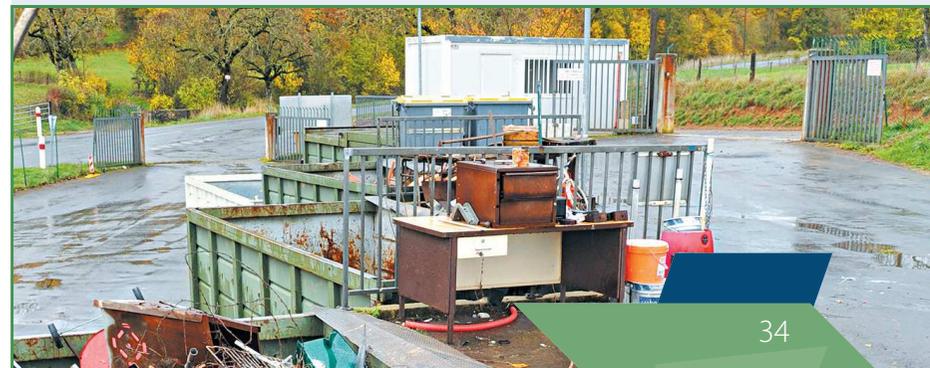
1) Accompagnement financier

Une somme de 50 000 € est inscrite au budget au titre du programme départemental d'intervention en matière de déchets pour accompagner les projets concernant des études, des travaux d'optimisation de déchèteries ou des actions de prévention (compostage, lombricompostage)

Avec une forte fréquentation et des filières de valorisation en développement, les nombreuses collectivités s'engagent dans des projets de sécurisation et d'optimisation des déchèteries.

Ainsi en 2018, le SMICTOM Nord Aveyron a investi dans une remorque « déchèterie mobile » afin d'améliorer le service rendu au public des zones rurales éloignées des équipements fixes. Le montant de cette acquisition est de 116 925 €, le Département ayant alloué une aide de 11 692 €.

2) Accompagnement technique de 2 projets de réhabilitation de déchèterie qui a nécessité 16 jours de mission Aveyron Ingénierie.



Moustique tigre

Surveillance entomologique et lutte antivectorielle de l'espèce et *Aedes Albopictus* (Moustique tigre) en Aveyron

Le moustique tigre (*Aedes Albopictus*) est l'un des vecteurs essentiels de la transmission des virus du « chikungunya » et de la « dengue », arboviroses tropicales. Ce moustique a été détecté sur le secteur de Villefranche de Rouergue en 2016 ; le département de l'Aveyron a été alors ajouté sur la liste des départements où les moustiques constituent une menace pour la santé de la population par arrêté interministériel du 29 décembre 2016. Le Département s'est vu confier la surveillance entomologique (réseau pièges pondoirs et veille citoyenne) et la mise en place de la lutte antivectorielle (prospection dans la zone concernée et éventuellement mise en place de traitement) autour de patients virémiques afin d'éviter toute transmission d'arbovirus (chikungunya, dengue, zika) sur le territoire. Cette mission est suivie par la Direction de l'Environnement avec l'appui d'un prestataire spécialisé et en partenariat avec les services du Ministère de la santé et Agence Régionale de la Santé (Comité de suivi départemental)

✓ Principaux chiffres clés :

En France : 51 départements colonisés en 2018 en Aveyron
- 2 communes colonisées (Villefranche de Rouergue, Millau) au 1er janvier 2018

✓ Actions mises en place en 2018 :

Bilan de la surveillance

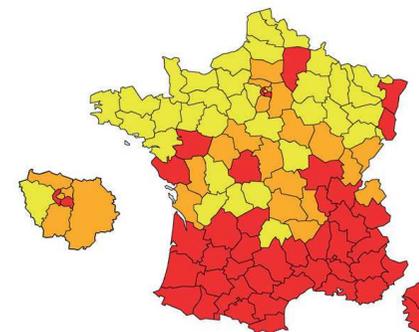
- 17 communes surveillées avec 51 pièges pondoirs installés, 337 relevés sur l'année,
- 10 enquêtes entomologiques autour de 6 cas humains suspects ou confirmés de retour d'un séjour à l'étranger,
- 5 signalements citoyens traités dont 4 positifs,
- 3 réunions d'information organisées en partenariat avec l'Association des Maires, à destination d'agents et élus territoriaux,
- appui technique au Syndicat Mixte de l'Aéroport pour la mise en place de son dispositif de surveillance.

A l'issue de la campagne de surveillance 2018 :

- 2 nouvelles communes colonisées (Capdenac-Gare et Decazeville),
- un budget de 39 830 € engagé pour cette mission.

✓ Perspectives 2019 :

Poursuite de la surveillance en lien avec les services de l'État ; ces derniers devant reprendre cette mission en 2020.



manouka
L'EXPERT
ANTI-MOUSTIQUES

Agriculture et aménagement de l'espace

Une politique volontariste encourage les exploitations agricoles à développer une agriculture de qualité, créatrice de valeur ajoutée et respectueuse de l'environnement.

Le partenariat actif avec la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron œuvre pour le renouvellement des agriculteurs, la pérennité des installations, et la promotion des métiers de l'agriculture.

L'opération « un Territoire, un Projet, une Enveloppe » a pour objectif de préserver une agriculture performante en créant une dynamique collective autour d'un programme d'actions territoriales innovantes valorisant le patrimoine agricole, et le métier d'agriculteur.

Les exploitants aveyronnais sont accompagnés pour la valorisation de leurs produits et la diversification de leurs activités de production.

Les initiatives comme l'Aveyron dans l'Assiette et Agrilocal favorisent le soutien au développement des circuits courts et à la promotion des produits aveyronnais.

✓ Principaux chiffres clés :

- 2 animations l'Aveyron dans l'assiette, 6576 repas servis
- 38 Organismes Professionnels Agricoles accompagnés financièrement sur des animations et du fonctionnement
- 13 communes impliquées dans le TPE Villeneuvois – Villefranchois, 8 projets de récupération des eaux pluviales

✓ Perspectives 2019 :

- maintien de l'adhésion au dispositif Agrilocal et développement du nombre d'acheteurs publics (EHPAD),
- nouvelle version Aveyron dans l'Assiette en lien avec le Pacte régional sur l'alimentation et la loi sur l'alimentation (ateliers ludiques et pédagogiques),
- finalisation des actions en cours sur le TPE Villeneuvois -Villefranchois. (restauration du petit patrimoine et plan d'action des circuits courts en restauration collective),
- mener une réflexion sur un nouveau format TPE

✓ Actions mises en place en 2018 :

TPE Villeneuvois-Villefranchois

- conception d'un produit touristique autour des chemins et du patrimoine,
- développement des circuits courts en restauration hors domicile (évaluation des besoins),
- récupération des eaux pluviales de toiture pour améliorer l'autonomie en eau des exploitations agricoles.

L'Aveyron dans l'Assiette

Il s'agit d'initier les jeunes au bien manger et de sensibiliser les collégiens du département aux produits qui bénéficient d'un signe officiel de qualité (label rouge, IGP, AOP, Bio). Cette opération menée depuis 2009 a mis en avant la qualité des produits aveyronnais, une nouvelle étape est franchie avec l'adhésion au dispositif Agrilocal (plate-forme internet d'achat de produits locaux pour la restauration collective).



aveyron.fr

#aveyrondanslassiette

Animations menées par les organismes professionnels agricoles

Evènements et initiatives valorisant le patrimoine, la culture le tourisme, la transformation sur les exploitations (Transhumance, Bœufs fermiers, Fête des fromages...).

Tourisme

L'action du département de l'Aveyron en matière de développement touristique se traduit par la mise en œuvre des programmes d'accompagnement du Conseil départemental ; les interventions des services du Conseil départemental auprès des collectivités locales ; les actions menées au quotidien par l'ADT aux côtés des acteurs touristiques ; les accompagnements des acteurs et des territoires dans le cadre du Pool d'Ingénierie Touristique qui mutualise les compétences de 4 entités : Conseil Départemental, ADT, Aveyron Ingénierie et CCI.

340
Millions d'€
de CA

10,4
Millions
de nuitées

4700
emplois,
salariés directs
et indirects

203 120
lits touristiques

✓ Principaux chiffres clés :

349 834 € d'aides départementales générant 2 111 609 € de travaux
205 499 € pour l'accompagnement des actions et animations locales
2 022 500 € de participation au fonctionnement de l'ADT de l'Aveyron
120 000 € sur des opérations d'entretien de la navigabilité du Lot
678 000 € de participation à l'activité d'organismes dont le Département est membre

✓ Actions mises en place en 2018 :

- 36 projets soutenus au titre du Fonds Départemental d'Intervention Touristique
- 5 opérations structurantes,
- 11 opérations valorisant les espaces et sites touristiques publics
- 2 créations d'aire de services de camping-cars,
- 2 projets accompagnés sur le programme expérimental sur l'électro-mobilité,
- 8 manifestations ont permis la promotion de l'Aveyron

✓ Perspectives 2019 :

- poursuivre son investissement en matière touristique en soutenant les territoires labélisés pôle de pleine nature et les contrats Grands Sites,
- renforcer la valeur ajoutée du tourisme dans l'économie du département,
- aller vers un développement harmonieux et équilibré des territoires,
- développer l'activité touristique en allongeant la saison,
- améliorer l'attractivité globale de l'Aveyron.



Randonnée et itinérance

Avec plus de 6 000 kms d'itinéraires de randonnée, l'Aveyron est un formidable terrain de jeux pour les amateurs de randonnée. Le déploiement du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR), associé au Schéma départemental des Activités de Pleine Nature, la convention annuelle avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, ainsi que l'aide aux communes sur les travaux de réhabilitation des sentiers sont autant d'interventions garantissant un développement harmonieux de l'itinérance. Dans le cadre du développement des véloroutes et voies vertes le Département a inscrit dans son programme de mandature un travail d'information et de concertation locales pour les deux axes du schéma national : la V86 (vallée du Lot) et la V85 (Vallée du Tarn et Causses).

✓ Principaux chiffres clés :

- 444 kms de chemins inscrits en 2018 sur les 5 732 kms que compte le PDIPR
- 3 Millions de vélos vendus en France en 2017 dont 250 000 vélos électriques
- Environ 370 Km d'itinéraires de Véloroutes inscrites au schéma national

✓ Actions mises en place en 2018 :

- travaux de sécurisation et de valorisation du Chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR65),
- soutien et accompagnement financier du projet de mise en place de Terra Trail Conques Marcillac,
- pour les Véloroutes l'année 2018 a été dédiée à l'analyse des tronçons proposés dans le schéma régional, et à l'organisation de réunions de concertation locales,
- soutien financier pour l'acquisition de Vélos à assistance électrique dans le cadre du programme expérimental sur l'électro mobilité.



✓ Perspectives 2019 :

Le travail des équipes se poursuivra comme par exemple sur l'accompagnement, sur le secteur de Bozouls de la mise en réseau des circuits d'itinérance. En matière de Véloroutes : l'année 2019 sera dédiée à la réalisation d'une étude de la signalétique sur les deux axes qui sera ensuite partagée avec l'ensemble des collectivités concernées et les partenaires techniques.



Espaces naturels sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont pour objectif principal la préservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité ainsi que l'information du grand public. Le programme du Conseil départemental comprend plusieurs actions concourant à ces objectifs et notamment des opérations de sensibilisation à destination des jeunes générations, des Aveyronnais et des touristes. Des dispositifs financiers permettent aussi de soutenir des projets portés par des collectivités locales, des associations et pouvant se traduire par des aménagements légers, des études permettant le développement des connaissances, mais aussi par des acquisitions foncières de terrains d'intérêt patrimonial.

✓ Principaux chiffres clés :

- 32 ENS ouverts au public en Aveyron
- 908 Ha de terrains acquis depuis 1996
- près de 15 000 collégiens sensibilisés depuis 2012
- 2 200 nichoirs fabriqués pour lutter contre les insectes ravageurs
- 20 000 guides imprimés



✓ Actions mises en place en 2018 :

Animations autour des ENS

L'année 2018 a été celle du lancement du premier programme d'animations nature autour des ENS. Suite à l'appel à projets lancé au cours de l'été, 77 animations gratuites ont été retenues et auront lieu de février à novembre 2019.

Lutte contre les insectes ravageurs

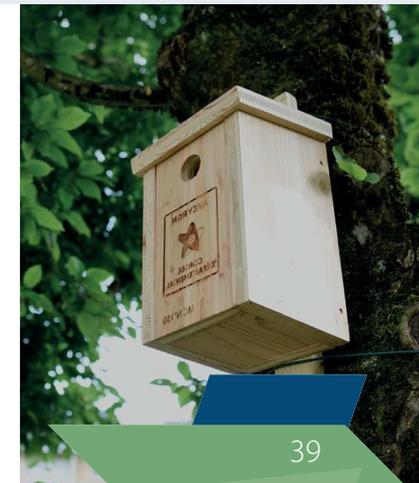
Afin de lutter contre la prolifération d'insectes ravageurs, le Département a acquis et distribué au cours de l'année 2018 à l'ensemble des communes qui le souhaitent, des nichoirs à mésanges et abris à chauves-souris.

Accompagnements d'initiatives locales

En 2018 le Département a accompagné des collectivités et associations locales pour la préservation et la mise en valeur des richesses patrimoniales pour un montant d'aide total de 197 635 €

✓ Perspectives 2019 :

Il est projeté au cours de l'année 2019 de faire une cartographie et un suivi de l'occupation de l'ensemble des nichoirs implantés sur le département, de lancer un nouvel appel à projets pour des animations gratuites autour des ENS et de continuer le renforcement de la population de Gypaètes barbus dans le cadre du programme européen Gypconnect porté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).



Projets locaux

Aides aux communes et à leurs groupements

Dans le cadre du projet de mandature « Agir pour nos territoires » et du conventionnement intervenu avec les 19 intercommunalités, en 2018 le Conseil départemental a exprimé son partenariat en faveur de projets structurants participant aux services essentiels à la population et/ou contribuant à l'attractivité du territoire, tels que les structures d'accueil de la petite enfance, les groupes scolaires, les maisons de santé pluriprofessionnelles, les équipements à vocation culturelle, les complexes sportifs et maisons des services aux publics. Parallèlement à ces opérations d'envergure, le Département a également apporté son concours aux projets d'intérêt communal : travaux sur les mairies, écoles et espaces associatifs notamment.

Enfin, la mise en place en 2018 d'un tout nouveau programme expérimental en faveur de l'habitat a permis d'accompagner la création ou la rénovation de logements locatifs communaux, ainsi que des acquisitions de bâtiments vétustes, insalubres en centre bourg en vue d'aérer et de requalifier l'espace public.

✓ Principaux chiffres clés :

- 123 opérations financées en 2018
- 5 154 591 € d'aides accordées aux collectivités aveyronnaises et à leurs groupements
- 19 conventions « Agir pour nos territoires » signées

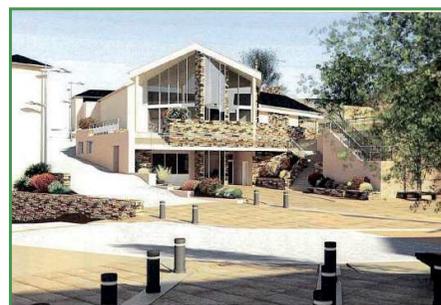
✓ Actions mises en place en 2018 :

- 21 opérations structurantes d'intérêt communautaire ont été accompagnées, dont 9 maisons de santé pluriprofessionnelles et 4 médiathèques ou équipements à vocation culturelle,
- 67 projets d'intérêt communal ont par ailleurs été subventionnés, à noter en particulier 18 opérations de travaux sur des écoles, 17 sur des salles associatives et 13 sur des mairies,
- 26 opérations d'aménagement d'espaces public et d'amélioration du cadre de vie ont été financées.

Enfin, au titre de la toute 1ère année de mise en œuvre du programme expérimental en faveur de l'habitat, 9 opérations ont été accompagnées, représentant 12 logements sur 7 communes.

✓ Perspectives 2019 :

En 2019, le Département, collectivité de proximité par essence, entend poursuivre, développer et cultiver son partenariat au bénéfice du bloc communal (commune et intercommunalité).



Aménagement foncier

Dans le cadre de sa politique de grands ouvrages routiers, le Code Rural oblige le Maître d'Ouvrage Routier à proposer un Aménagement Foncier pour remédier aux dommages agricoles causés par la route.

Le contournement routier d'Espalion a induit une procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) sur un périmètre de 402 ha couvrant 2 communes : Espalion et Bessuéjols.

✓ Principaux chiffres clés :

Nombre de parcelles avant AFAF : 1 055, après : 462
Nombre d'îlots de propriété avant : 420, après 355
1 030 ml de haies ont été arrachées et 1 210 ml de haies nouvelles ont été plantées,
260 ml de haies existantes ont été confortées.

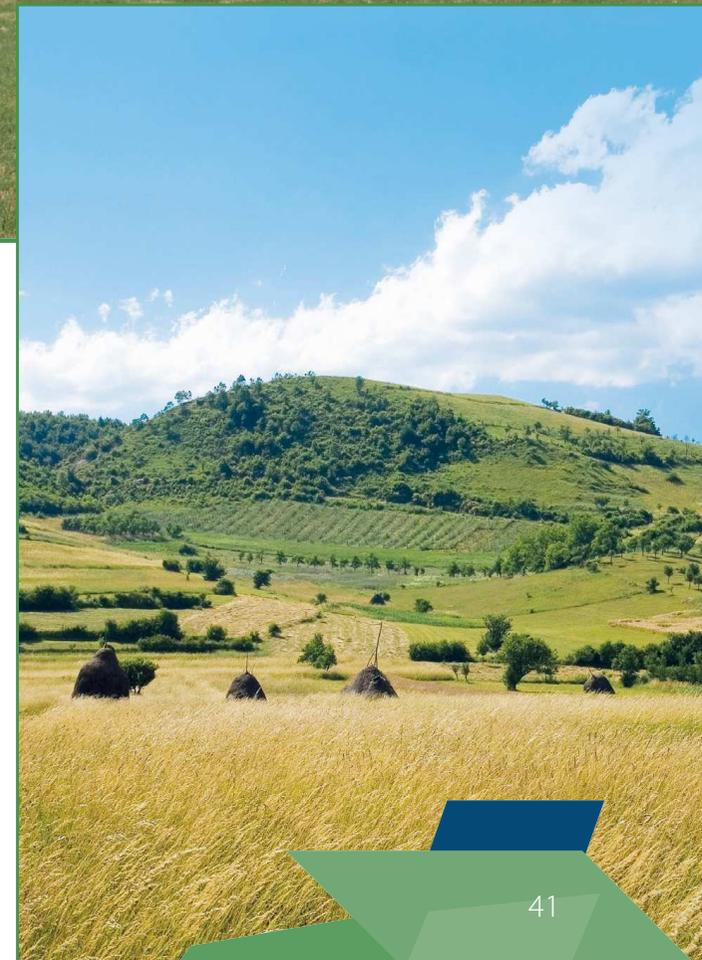
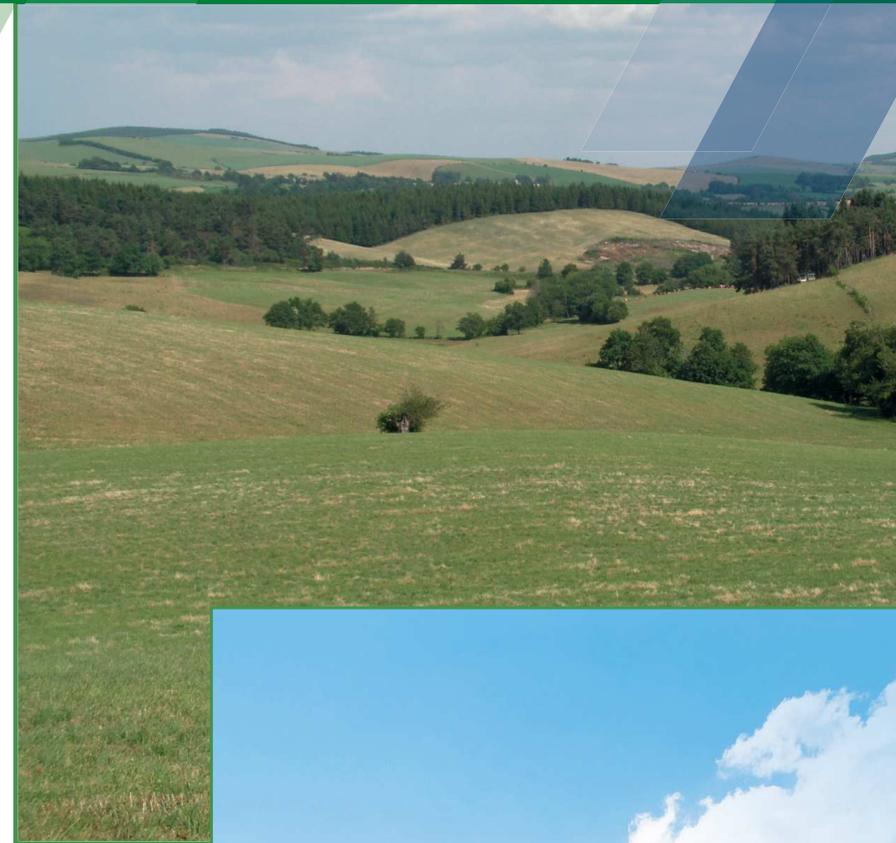
✓ Actions mises en place en 2018 :

Finalisation de la procédure pour une clôture de l'opération d'Aménagement Foncier le 10 Janvier 2019

✓ Perspectives 2019 :

Dans l'attente de futurs projets d'Aménagement Foncier :

- développer les procédures d'Echanges Amiables. gie nationale de lutte contre la pauvreté,
- attribution de l'appel à projet pour favoriser la mobilité des personnes en insertion professionnelles.



Pépinière départementale

Le Conseil départemental dispose depuis plusieurs années d'une pépinière où de nombreux végétaux sont cultivés pour embellir le département. L'activité principale de la pépinière est de répondre prioritairement aux demandes du Conseil Départemental pour divers aménagements paysagers de son patrimoine (routes départementales, bâtiments du Département...).

✓ Principaux chiffres clés :

- 7 590 plants utilisés pour le patrimoine départemental notamment pour la déviation d'Espalion
- 21 235 plants de la Pépinière fournis en 2018 à 122 communes et 2 communautés de communes

✓ Actions mises en place en 2018 :

L'entretien d'espaces verts du Conseil Départemental, sur trois chantiers extérieurs, s'est également poursuivi (centre technique de Flavin, berges du Lot et sentier de la Tourbière des Rauzes)

Fourniture de plants aux collectivités pour leurs aménagements paysagers

✓ Perspectives 2019 :

Evolution de la palette végétale vers des essences locales (champêtres, vivaces, graminées...) afin de limiter l'entretien et la consommation d'eau dans un souci de développement durable. En 2019, la pépinière va poursuivre ses diverses activités (mise en production de 50 000 plants environ et réalisation des divers travaux sur les chantiers extérieurs.



La couverture médicale

Programme départemental de développement de la couverture médicale

Depuis 2011, avec l'ensemble de ses partenaires, le Conseil départemental s'attache à l'amélioration de la couverture médicale du département, la santé et les conditions d'accès aux soins faisant partie des éléments majeurs de l'attractivité de notre territoire. Au-delà de l'aide financière à l'hébergement, sont proposés une aide logistique à la recherche de logement, une page internet sur notre site web, des rencontres avec les internes, des partenariats culturels et sportifs au bénéfice des internes, l'édition de 4 livrets (livret d'accueil des internes, répertoire des offres d'exercice en Aveyron, des offres de remplacements et un guide des démarches administratives à l'installation), des accompagnements personnalisés à l'installation, un accompagnement financier à la formation à la médecine d'urgence des internes, et des participations aux évènements nationaux et régionaux.

✓ Principaux chiffres clés :

- 12 installations de médecins généralistes en 2018 en Aveyron (pour 12 départs à la retraite)
- 79 remplaçants attirés en Aveyron
- 200 jeunes médecins participants au weekend Adrenaline Aveyron (deuxième édition)
- 9 évènements de rencontre et de prospection de nouveaux médecins (7 hors département)
- 2 sessions de découverte « Médecin Pompier » organisées pour les internes aveyronnais

✓ Perspectives 2019 :

Maintenir nos actions actuelles en les augmentant :

- de notre participation au Congrès National d'Ophtalmologie,
- de démarches de sensibilisation des élus des territoires aveyronnais à la nécessité de structurer l'offre d'hébergement des internes par la création d'un maillage d'internats ruraux,
- d'un développement de la communication autour des offres de remplacement.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Le déficit de médecins étant général en France, être identifiable comme une terre d'accueil est capital. Il y a donc nécessité de faire connaître notre territoire hors du département. En parallèle, il relève de la même nécessité de créer un cadre de travail attractif pour les jeunes médecins. La même attention est donc portée à la sensibilisation des élus locaux vers un aménagement de leurs territoires en ce sens.

Promotion du territoire avec présence du Département lors de ces évènements

- Janvier : Congrès national de l'ISNAR- IMG (internes en médecine générale) à Valence
- Juin : Soirée d'accueil des internes et jeunes médecins en Aveyron, à Villefranche
- Juin : Congrès Urgences 2018 Paris, en partenariat avec l'hôpital de Rodez
- Septembre : Week-end Adrenaline Aveyron (WAA) à Millau
- Octobre : Choix des stages et accueil des nouveaux entrants à la faculté de Toulouse
- Octobre : Choix des stages et accueil des nouveaux entrants de Montpellier
- Octobre : Congrès de la FORMS (fédération des maisons de santé d'Occitanie)
- Novembre : Soirée d'accueil des internes et jeunes médecins en Aveyron à Rodez
- Décembre : Congrès des remplaçants à Avignon

Accompagnement à la structuration des territoires

Les élus et les professionnels de santé sont accompagnés vers la structuration du territoire en équipes de travail pluridisciplinaire coordonnée.

L'Aveyron recrute

Pour accroître l'attractivité de l'Aveyron, le Conseil Départemental a mis en œuvre un dispositif qui vise à mettre en relation les néo-aveyronnais potentiels avec les opportunités professionnelles qu'offre le département.

A travers le dispositif l'Aveyron Recrute, le Département focalise son action sur l'attrait des compétences recherchées par les entreprises et les territoires aveyronnais mais qui ne sont pas ou trop peu présentes sur le territoire. Il s'agit de mettre en place, aux côtés et en partenariat avec l'Etat, les Chambres Consulaires et la Région Occitanie, des actions visant à faire mieux connaître les opportunités professionnelles en Aveyron (emploi, reprise d'entreprises...) à travers une plateforme digitale du recrutement territorial, mais aussi de construire avec les employeurs du département et les partenaires de l'emploi des sessions de recrutement délocalisées et ciblées.

✓ Perspectives 2019 :

- deuxième édition du Job Dating à Paris,
- mise en œuvre d'une campagne de recrutement pour un secteur économique en tension,
- mise en œuvre d'une campagne de recrutement pour un métier en tension,
- accompagnement d'initiatives territoriales pour attirer de nouvelles compétences.

✓ Principaux chiffres clés :

- 616 offres d'emploi publiées en 2018
- 800 candidatures envoyées aux entreprises aveyronnaises
- 568 projets de vie ont été suivis en 2018
- 130 candidats et 25 entreprises lors du premier Job Dating l'Aveyron Recrute

✓ Actions mises en place en 2018 :

- organisation du 1er Job Dating l'Aveyron Recrute à Paris,
- 6 réunions de concertation avec les entreprises aveyronnaises,
- mise en œuvre de la nouvelle plateforme internet l'Aveyron Recrute,
- lancement d'une concertation avec les acteurs du secteur-médico-social en Aveyron sur les problématiques de recrutement.



Agir pour donner envie d'Aveyron

Faire du tourisme un levier important pour l'attractivité du département Aveyron.

- diffuser sur tous supports (numérique, papier, salons...) une image dynamique et attrayante du territoire à destination des touristes, des porteurs de projets, et de futurs habitants,
- rencontrer physiquement le grand public sur des salons à thèmes ou sur les 2 sites de l'A75 gérés par l'ADT, l'agence de développement touristique, avec toujours la volonté de séduire et donner envie de revenir,
- mettre son expertise au service des territoires et des professionnels, les doter d'outils performants, pour augmenter l'impact économique de l'activité touristique,
- initier des idées, faciliter les projets, accompagner des collectifs pour faire émerger des initiatives visant à donner envie d'Aveyron,
- appuyer la démarche d'attractivité du département.

✓ Principaux chiffres clés :

11 174 000 nuitées touristiques en 2018
199 386 lits touristiques en Aveyron
574 000 visiteurs ont franchi les portes de la ferme de l'Aire du Viaduc
+ de 60 porteurs de projets publics ou privés rencontrés
125 visites de classement de meublés
4 grands sites Occitanie en Aveyron
3 011 636 contacts sur les sites du Tourisme en Aveyron
105 journalistes et 220 blogueurs influenceurs reçus



✓ Actions mises en place en 2018 :

- valoriser notre destination via les nouveaux influenceurs : Salon des blogueurs WAT18,
- animer des clubs : Exposition Plus Beaux Villages, Club des meublés 5*, club des prestataires Groupe,
- rencontrer le grand public sur des salons avec des professionnels ou filières (Salon de la Pêche, Rando Lyon, Roc d'Azur, IFTM, collaboration sur opération job dating à Bercy, SIA, Marché des aveyronnais de Toulouse),
- animer des réunions et rencontres avec les partenaires de la destination,
- travailler à faire évoluer l'ensemble de nos outils : Site Groupe, Base Caravelis, Welocotour...
- développer notre présence sur la toile, vidéos, réseaux sociaux, ex : Accueil via Messenger ...,
- appuyer l'élaboration de démarches territoriales.

✓ Perspectives 2019 :

12 orientations stratégiques déclinées en 101 actions pour l'Agence.

- lancement de nouveaux outils au service de l'animation des territoires (Flux vision orange et Fairguest),
- dispositif PANDA : (Programme d'Accompagnement Numérique des opérateurs touristiques de la Destination Aveyron),
- mise en place d'un Chatbot pour assurer la continuité de l'accueil clients 24/24 ,
- lancement d'une enquête de notoriété auprès de la clientèle française,
- animation de collectifs: intégration au 1er janvier 2019 du Club des Sites, travail collaboratif avec les offices de Tourisme...,
- accompagner les montées en compétences des acteurs touristiques aveyronnais en particulier dans le domaine numérique.

Aveyron Ambition Attractivite

Programme départemental de développement de la couverture médicale

Conformément aux orientations de la lettre de mission proposée par le Conseil départemental, l'agence d'attractivité de l'Aveyron mise en place fin 2017 (ex Aveyron Expansion) est en charge des missions suivantes, conformément à l'objet des statuts : promouvoir et conforter l'image de l'Aveyron, proposer tout type d'actions facilitant la venue et / ou l'installation en Aveyron (attractivité économique, résidentielle, touristique, culturelle), piloter ou coordonner les réflexions stratégiques de promotion du territoire, animer une communauté d'acteurs – publics et privés – incontournables dans l'attractivité aveyronnaise, mobiliser les acteurs du territoire autour des marques Aveyron Vivre Vrai et Fabriqué en Aveyron, mettre en place une veille autour de l'attractivité du territoire.

✓ Principaux chiffres clés :

Aveyron Ambition Attractivité :

- 96 adhérents à l'association dont 19 nouveaux membres en 2018
- 4515 abonnés à la page Facebook / 2107 au compte Twitter / 126 à la page LinkedIn

Fabriqué en Aveyron :

- 407 entreprises au 31/12/2018 pour plus de 3000 références produits
- 5 Comité d'Agrément / 83 dossiers examinés
- 3750 abonnés à la page Facebook

Aveyron Vivre Vrai :

- 391 adhérents au 31/12/2018
- 2 Comités Techniques / 19 dossiers examinés
- 56 opérations de mise en valeur de la marque par des adhérents accompagnées

✓ Actions mises en place en 2018 :

- **Etude SOCIOVISION** : analyse des facteurs d'attractivité pour l'Aveyron au regard des attentes d'aujourd'hui et de demain de la part des populations en recherche de mobilité
- **Fabriqué en Aveyron** : projet conduit avec l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan sur la fiabilisation de la marque et le renforcement des conditions d'attribution de l'agrément et des conditions d'usage de la marque ; actions de diffusion de la marque Fabriqué en Aveyron : signatures de conventions de partenariat avec Leclerc-Sébadis, la place de marché AGATCHAKO et avec EDF pour une offre territorialisée d'électricité en faveur des entreprises ; lancement du chantier de refonte du site internet de la marque
- **Aveyron Vivre Vrai** : renouvellement, mise à jour et création de supports de communication (suite à la reprise de la gestion de la marque en février 2018), organisation d'une manifestation dédiée à la marque lors de l'assemblée générale de décembre 2018
- **Cercle des Dirigeants Aveyronnais** : réactivation du réseau d'acteurs économiques influents afin de booster l'attractivité de l'Aveyron
- **Communication** : mise en place du blog d'AAA et d'une lettre d'information ; information/présentation des marques (AG caisses Crédit Agricole, établissements scolaires, AG Syndicat des bouchers-charcutiers-traiteurs de l'Aveyron, ...), diffusion sur les réseaux sociaux, campagne de communication fin 2018 (abribus du Conseil départemental et réseaux sociaux)

✓ Perspectives 2019 :

- animation de la marque AVEYRON VIVRE VRAI,
- étude PURPAN / FABRIQUE EN AVEYRON : «Les Labels & les Millénials»,
- soutien à la marque FEA, salon des savoir-faire et projet éditorial,
- expertises en appui aux groupes de travail thématiques / Réseaux.

ADIL Habitat - Logement - énergie Services à la population

Véritable guichet unique de l'information sur le logement et l'énergie, l'ADIL de l'Aveyron répond gratuitement à toutes les questions d'ordre juridique, financier et fiscal liées au logement et à l'habitat ainsi qu'en matière de maîtrise de l'énergie et de rénovation énergétique dans le cadre de l'Espace Info Energie.

Grâce à la neutralité des informations qu'elle délivre, l'ADIL permet à chacun de mieux connaître ses droits, d'éviter les conflits ou d'en faciliter le règlement et d'accéder plus facilement à un logement

La mise en avant des programmes de rénovation de l'habitat tels que le PIG Départemental et l'accompagnement des ménages dans leurs démarches favorise leur réussite et participe à la reconquête des centres anciens tout en permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps à leur domicile

L'ADIL constitue un outil privilégié d'observation des problématiques du logement dans le département, elle apporte son expertise à l'élaboration, l'orientation et le suivi des politiques publiques du logement et de l'habitat



✓ Perspectives 2019 :

- poursuite de l'engagement sur la rénovation énergétique en totale synergie avec le nouveau PIG Départemental,
- développement d'un outil présentant toute l'offre locative des professionnels sur le site Internet de l'ADIL afin de faciliter l'accueil de nouvelles populations.

✓ Principaux chiffres clés :

- 7605 consultations délivrées aux aveyronnais (dont 3247 questions sur la location et 2306 sur l'amélioration de l'habitat)
- 229 permanences locales à travers le département assurées en 2018



✓ Actions mises en place en 2018 :

- rénovation énergétique : mise en œuvre du Plan de Rénovation Energétique des Bâti-ments et intégration du réseau national FAIRE,
- lutte contre la précarité énergétique : organisation d'ateliers collectifs sur la maîtrise de l'énergie, sensibilisation à l'utilisation du chèque énergie.

SDIS Service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron

Le SDIS a la compétence départementale des services d'incendie et de secours tels que définis par les articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Il est chargé de la protection et de la lutte contre les incendies. Il concourt à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. Il exerce les missions de prévention et d'évaluation des risques de sécurité civile, de préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours, de protection des personnes, des biens et de l'environnement ainsi que de secours aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.

La politique menée par le SDIS s'inscrit dans la droite ligne de la politique initiée par le Conseil Départemental (attractivité des territoires) dont les objectifs sont repris dans la convention pluriannuelle conclue 201/2019 conclue le 2 juin 2017.

✓ Perspectives 2019 :

- engagement de la révision du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques : document réglementaire structurant qui analyse les risques présents sur le département, la réponse opérationnelle à apporter pour y faire face et les objectifs qualitatifs recherchés,
- mise en place d'une démarche santé qualité de vie au sein du service (SQVS).



✓ Principaux chiffres clés :

- 14 551 interventions en 2018 soit + 9,98% par rapport à 2017,
- 78% d'intervention pour secours à personne, 8% pour des accidents de la circulation, 8% pour des incendies et 6% d'inventions diverses,
- sur 5 ans, le nombre de secours à personnes a augmenté de 13% et celui des incendies de 7,1%,
- plusieurs incendies importants sur exploitations agricoles, maisons d'habitation en centre ville de Villefranche de Rouergue ou activité professionnelle à Onet le Château ont été traités permettant entre autre de préserver la poursuite partielle de l'activité de 2 exploitations agricoles, d'1 hôtel et d'éviter la propagation à l'ensemble des bâtiments de l'îlot concerné de Villefranche de Rouergue.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- accompagnement des actions de développement de l'offre de soins menées par le Conseil Départemental par l'accueil de stagiaires internes en médecine,
- poursuite des actions en faveur de l'attractivité du territoire et de l'investissement volontaire, à travers la poursuite de la modernisation des centres d'incendie et de secours (Belmont sur Rance en phase de travaux et Laguiole, Salles Curan en phase d'études),
- initiation de partenariats avec les communes pour favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en permettant l'accueil imprévu de leurs enfants en cantine lorsqu'ils doivent partir en intervention.

Aides au SDIS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies, accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence. Son fonctionnement est financé par les contributions du Département de l'Aveyron, des communes et établissements publics de coopération intercommunale, les prestations de services effectuées par le service au profit notamment des centres hospitaliers, du SAMU, les prestations payantes diverses.

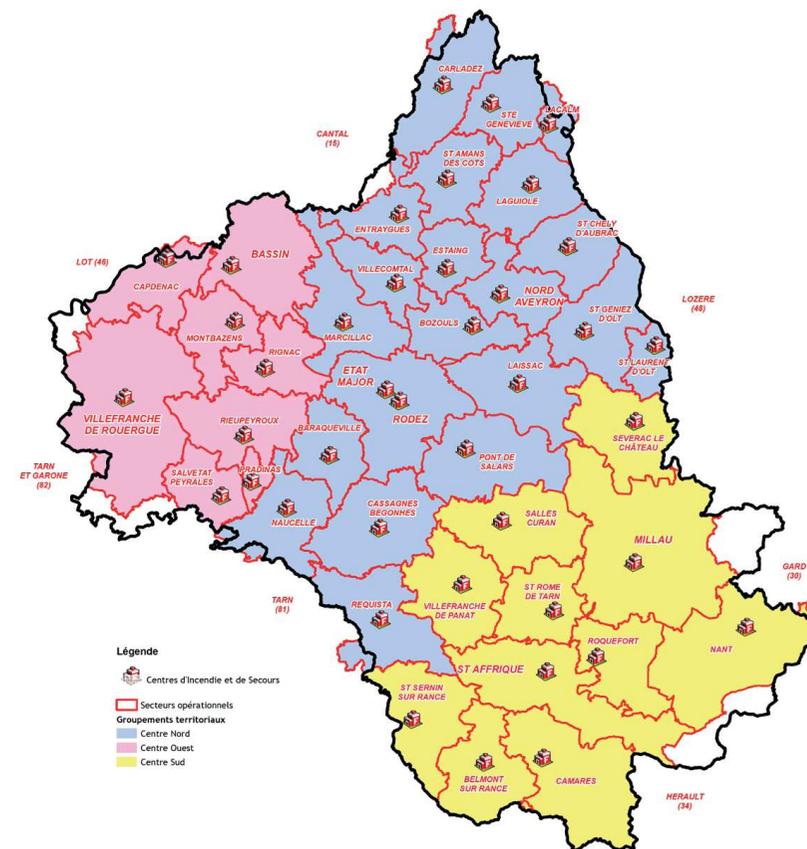
Le Service Départemental d'Incendie et de Secours assure par ailleurs la maîtrise d'ouvrage des opérations concernant les centres de secours. Dans ce cadre, à travers son dispositif d'aide aux travaux sur les centres de secours et d'incendie, le Conseil départemental traduit sa volonté de garantir au mieux la sécurité des Aveyronnais et d'accompagner les efforts des communes et de leurs groupements pour doter le territoire de centres de secours modernes et adaptés, 1ers maillons des secours à la personne.

✓ Principaux chiffres clés :

- une contribution au fonctionnement du SDIS de près de 8 M € chaque année,
- depuis 1980, 88 opérations de travaux sur des centres de secours accompagnées par le Département.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Au-delà de la participation du Département au fonctionnement du SDIS, un accompagnement financier à hauteur de 244 476 € a été accordé pour l'extension et la modernisation du Centre de Secours et d'Incendie de Belmont-sur-Rance, sur un coût de 503 951 € HT.



✓ Perspectives 2019 :

- pérennisation et amplification du soutien du Département au SDIS.

SDUSN

Aveyron 12.0 vos usages numériques pour demain» Stratégie départementale du Développement des Usages et Services Numériques

Le Conseil départemental de l'Aveyron continue de s'engager sur le déploiement du numérique en Aveyron.

Il a lancé la mission : «AVEYRON 12.0 – vos usages numériques pour demain» animé par la volonté d'apporter des réponses innovantes au service du bien commun et aux enjeux des territoires aveyronnais.



- ✓ **Principaux chiffres clés :**
 - 20% des Français, de tous niveaux, ne sont pas familiarisés avec les opportunités des outils numériques.

- ✓ **Actions mises en place en 2018 :**
 - panorama des usages et de services numériques sur le département.
 - élaboration de la stratégie à entreprendre en associant les acteurs leader du territoire à des ateliers de co-construction par thématique afin de favoriser l'émergence de projets pertinents et ambitieux grâce à l'intelligence collective,
 - montage avec les départements du Lot et de la Lozère du projet Hub Nord Occitanie pour agir contre l'exclusion liée au manque d'appropriation des usages numériques,
 - Pré-étude pour le déploiement d'un wifi territorial gratuit en soutien aux collectivités.

- ✓ **Perspectives 2019 :**

La stratégie territoriale doit être adoptée par l'assemblée départementale au 1er trimestre 2019. Pourra alors être lancée la déclinaison opérationnelle des projets prioritaires parmi 24 recensés articulés autour de 10 enjeux.

Mise en œuvre des actions visant à l'inclusion numérique.

Pérenniser le processus itératif pour l'innovation territoriale.



Grands
travaux,
routes et
patrimoine

Domaine public routier

Gestion et exploitation

Malgré la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales occasionnant des budgets de plus en plus contraints, le Département de l'Aveyron a maintenu au fil des années un effort financier conséquent en faveur de son réseau routier. La gestion et l'exploitation du domaine public routier se doivent donc d'être à la hauteur des investissements réalisés. Par ailleurs, la poursuite des objectifs prioritaires que sont la sécurité routière, l'amélioration du réseau routier et sa bonne conservation, se décline aux travers de nombreuses missions prises en charge par la Direction des Routes et Grands Travaux au titre des pouvoirs de police de la circulation et de la conservation que la réglementation applicable confère aux départements :

- instruction et délivrance des autorisations d'occupation du domaine public routier ;
- classement/déclassement de sections de voies et de délaissés ;
- arrêtés de circulation/transports exceptionnels/épreuves sportives ;
- gestion des sinistres de tiers sur routes départementales ;
- comptages routiers/équipements de sécurité et signalisation ;
- participation à l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- transport des élèves et étudiants en situation de handicap.

✓ Principaux chiffres clés :

- 914 autorisations de voirie délivrées en 2018 dont 102 au titre de l'énergie électrique et 170 concernant le déploiement du réseau THD ;
- 454 937 € de redevance d'occupation du domaine public routier perçus en 2018 ;
- 458 arrêtés de circulation, 153 avis transports exceptionnels, 104 avis épreuves sportives, 258 avis sur dossiers d'urbanisme, délivrés en 2018.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Transport des élèves en situation de handicap :

A l'issue des transferts instaurés par la loi NOTRe, cette compétence demeure dans le giron des départements. Au 1er janvier 2018, cette mission a été confiée à la DRGT : 62 circuits de ramassage ont ainsi été organisés au bénéfice de 259 élèves et étudiants.

Signalisation et équipements de la route :

- renouvellement du marquage sur près de 540 km de RD,
- pose de 10 000 ml de dispositifs de retenue et de 3 252 ml d'écrans motocyclistes,
- renouvellement de la signalisation verticale sur 63 km de RD.

✓ Perspectives 2019 :

Actualisation du règlement de voirie et extension du champ de perception de la redevance d'occupation du domaine public



Modernisation du réseau routier

Le Conseil départemental a défini comme prioritaire la modernisation et l'aménagement des axes routiers structurants du département.

La politique routière du Conseil Départemental pour la période 2016 – 2025 a été approuvée les 25 mars 2016 et 23 février 2018.

Cette politique routière s'appuie sur les objectifs suivants :

- 1. Poursuite de la mise à 2 x 2 voies de la RN 88,*
- 2. La poursuite de l'amélioration de la sécurité routière, du confort à l'usager et des temps de parcours,*
- 3. La poursuite de l'amélioration du réseau départemental,*
- 4. Prise en compte des enjeux liés au développement durable et de l'Agenda 21.*

La modernisation du réseau se décompose en plusieurs programmes correspondants à des itinéraires ou à des types de travaux spécifiques :

- Modernisation des itinéraires principaux et secondaires,*
- Programme d'aménagement des routes départementales en agglomération.*

✓ Principaux chiffres clés :

Le réseau routier départemental représente un patrimoine très important, constitué par 5 909 km de routes (8ème de France métropolitaine). En fonction de son trafic et de son intérêt économique, le réseau routier départemental a été hiérarchisé selon les classes suivantes :

- Classe A - Réseau assurant la continuité du réseau national : 298 km,
- Classe B - Liaison d'aménagement du Département : 260 km,
- Classe C - Liaison de désenclavement économique et touristique : 411 km,
- Classe D - Liaison de rabattement cantonal : 2 363 km,
- Classe E - Réseau de désenclavement de proximité : 2 577 km.

En 2018, 46.125 millions d'euros ont été consacrés à la modernisation des routes départementales.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Aménagement de la déviation d'Espalion

La mise en service a eu lieu le vendredi 14 décembre 2018.

Le projet consiste à dévier Espalion par l'ouest avec la création d'une route nouvelle à 3 voies (2 voies + 1).

Sur les 3 850 mètres de cette déviation, 3 créneaux de dépassement sont créés : deux dans le sens Espalion à Rodez de 1000 mètres et 800 mètres de longueur et un dans le sens Rodez à Espalion de 750 mètres de longueur.

Les accès sont rétablis à partir de trois points d'échange : deux échanges dénivelés au lieu-dit « les 4 routes » et au franchissement de la RD556 (Bessuéjols), et un carrefour giratoire au raccordement avec la RD920 au lieu-dit « La Bouysse ».

Le projet a nécessité la construction de quatre ouvrages d'art dont un ouvrage de franchissement du Lot.

Ce projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 27 août 2010.

Le coût final de cette opération travaux s'est élevé à 25,8 M€.

✓ Perspectives 2019 :

RD 911 Itinéraire Rodez – Millau : aménagement du secteur dit de « Rousseau », poursuite de l'aménagement de la section Rodez Causse Comtal

Déviations d'Espalion (de gauche à droite, giratoire de la Bouysse, Pont sur le Lot, échangeur de Bessuéjols et section courante en direction de Causse Comtal)



Gestion des ouvrages d'art

Le patrimoine routier du Conseil départemental compte 1 438 ponts. Sont considérés comme pont toutes les constructions permettant de franchir une brèche (cours d'eau, voie de circulation...) et ayant une ouverture supérieure à 2 mètres.

Depuis 1990, l'ensemble des ouvrages fait l'objet d'une visite périodique de leurs structures, de leurs fondations et de leurs équipements.

La mise en place de la surveillance systématique des ponts depuis pratiquement 30 ans permet d'avoir une bonne connaissance du patrimoine et de son évolution.

Les programmes des opérations de réparation sont établis en privilégiant les ouvrages les plus dégradés situés sur les itinéraires présentant l'importance fonctionnelle la plus importante (trafic, impact économique d'une restriction de circulation...)

✓ Principaux chiffres clés :

- valeur à neuf du patrimoine des ouvrages d'art : 515 M€,
- 474 ponts visités en 2018 (soit 1/3 du patrimoine),
- 2 388 996 € investis en 2018
- 13 ponts réparés ou reconstruits dans le cadre du programme de sauvegarde des ouvrages d'art.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Restauration du pont de Truyère à Entraygues classé Monument Historique
Réalisation des visites périodiques des ponts en maçonnerie de périodicité 5 ans (421 unités)
Réparations de 4 buses métalliques

✓ Perspectives 2019 :

RD 911 Itinéraire Rodez – Millau : aménagement du secteur dit de « Rousseau », poursuite de l'aménagement de la section Rodez Causse Comtal



Inspection avec une nacelle de la sous face du tablier du Pont de Port d'Agres, sur la rivière Lot

Sauvegarde des chaussées

Le patrimoine routier est soumis aux effets du trafic, du vieillissement et des agressions climatiques. Il subit inévitablement des dégradations. Le Conseil Départemental a pour mission obligatoire de « sauvegarder » ce patrimoine.

La sauvegarde comprend toutes les actions visant à préserver l'état du patrimoine avec pour objectif prioritaire de satisfaire aux besoins des usagers en matière de sécurité et de confort. La sauvegarde des chaussées concerne le renouvellement périodique des couches de roulement. Elles ont pour fonction première d'assurer la sécurité des usagers grâce à leurs propriétés d'adhérence. Elles assurent également l'étanchéité des structures de chaussées et préservent ainsi leurs caractéristiques mécaniques.

La périodicité de renouvellement recherchée se situe, en fonction de l'importance fonctionnelle de la route, entre 15 et 20 ans.

✓ Perspectives 2019 :

- continuer à développer les techniques « à froid » sur les réseaux secondaires,
- réaliser un diagnostic général des chaussées du réseau structurant,
- en collaboration avec les communes, organiser des chantiers de sauvegarde des chaussées en traversée d'agglomération.



Mesure de la déflexion de la chaussée par le laboratoire départemental, en vue de dimensionner un éventuel renforcement structurel, dans le cadre de son renouvellement

✓ Principaux chiffres clés :

- 7 235 305 € investis en 2018
- 312 km de couches de roulement renouvelées
- 41 760 tonnes d'enrobés, 54 730 t de graves émulsion, 1 423 000 m² d'enduits superficiels
- 718 rapports d'essais de laboratoire

✓ Actions mises en place en 2018 :

Développement des techniques dites « à froid » : graves émulsion et enduits superficiels

Renouvellement de l'agrément LABOROUTE du laboratoire routier : reconnaissance formelle de la qualité des réalisés

Mesures de l'adhérence des chaussées du réseau structurant : connaissance fine de l'état du patrimoine, aide à la programmation des travaux

Viabilisation du réseau routier

Fort de ses 6 000 km de route, le réseau routier départemental représente un patrimoine stratégique dont l'entretien et la modernisation contribuent à l'équilibre et à l'attractivité des territoires aveyronnais. La politique routière adoptée par le Conseil départemental détermine les modalités de mise en œuvre des tâches de viabilité. Ces missions recouvrent les actions d'exploitation, d'entretien courant (interventions d'urgence ou programmables) et de conservation du domaine public routier départemental. Cinq plans d'interventions précisent les niveaux de service à l'utilisateur définis par la politique routière, ainsi que les méthodes de mise en œuvre :

- Plan d'intervention Viabilité Hivernale,
- Plan d'intervention Surveillance Active,
- Plan d'intervention Végétation,
- Plan d'intervention Convergence des Efforts,
- Plan d'intervention Ouvrages d'Art.

En charge de ces missions, la Direction des Routes et des Grands Travaux dispose de ses propres services (siège à Flavin et 4 subdivisions territoriales) et recourt également de manière significative à la sous-traitance pour les travaux de viabilité (fauchage, déneigement, etc). Les services routiers s'appuient sur des moyens matériels, humains et financiers conséquents : 30 centres d'exploitation regroupent 210 adjoints techniques encadrés par 30 chefs de centre, pour un budget de fonctionnement de 10,5 millions €. L'activité routière fait l'objet d'une programmation détaillée associant à chaque plan d'intervention des moyens rationalisés, autorisant une gestion et une connaissance précises des différents coûts de fonctionnement.

La réalisation de ces actions combinée aux programmes de modernisation et de sauvegarde du réseau routier, contribuent notablement à véhiculer une image forte d'un département désireux d'offrir aux usagers des routes de qualité, conjuguant proximité et sécurité pour un coût financier maîtrisé.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- viabilité Hivernale : 65 circuits en régie épaulés par 44 marchés confiés à des prestataires externes pour un volume de 1 655 interventions et une consommation de 5 562 t de sel de déneigement pour la campagne 2017-2018,
- surveillance/entretien normal du réseau : 749 interventions d'urgence réalisées dans le cadre de l'astreinte, 6 102 journées/agents pour les activités de fauchage et de débroussaillage, 4 271 journées/agents pour la préparation des chantiers de revêtement,
- poursuite du programme d'acquisition de tablettes GPS (26 unités en 2018) destinées à équiper les différents véhicules d'exploitation afin d'assurer le suivi d'activité par satellite.

✓ Principaux chiffres clés :

- Journées d'agents sur chantier : 35 183 pour l'année 2018 ;
- 35 agents pour 1 000 km de route : l'un des ratios longueur de réseau/effectif les plus faibles de France ;
- 0 litre de produit phytosanitaire épandu sur les dépendances du domaine public routier départemental, remplacé par des activités d'entretien mécanisé et manuel.



Parc départemental

Le Parc a en charge 2 missions :

La mise à disposition de véhicules et matériels

Le Parc gère une flotte d'environ 550 véhicules roulants dont 110 poids lourds et 70 engins de TP, comprenant du matériel spécifique d'entretien routier (fraises de déneigement ; PATA, machine à peinture, camion glissières; matériel de déneigement : étraves, saleuses, centrales à saumure), mis à disposition des services du Conseil Départemental. Le Parc centralise les achats pour l'ensemble de cette flotte, et assure une comptabilité analytique de la totalité de ses véhicules. Cette gestion permet d'optimiser les achats, d'uniformiser la flotte, d'assurer le suivi global et la maintenance préventive des véhicules, ainsi que de définir des critères de renouvellement optimisés sur la base des coûts d'entretien. Ces mesures structurelles ont permis de réduire durablement les dépenses de fonctionnement.

La réalisation de travaux d'exploitation spécifiques

Le Parc réalise également en régie des travaux d'exploitation et d'entretien routier pour le compte des subdivisions territoriales. Il s'agit de prestations à forte plus-value technique, répondant à une obligation de service public (intervention, en urgence, sécurisation du réseau...), ou bien dont la réalisation en régie se justifie économiquement (ces travaux font également l'objet d'une comptabilité analytique). Ainsi, le Parc intervient sur des campagnes de marquage routier, de Point à Temps, d'élagage au lamier, de fauchage sous glissières, et d'entretien des glissières de sécurité.

✓ Perspectives 2019 :

Poursuite de l'effort sur le renouvellement et l'entretien de la flotte de véhicules



✓ Principaux chiffres clés :

- budget d'investissement en véhicules et matériels 2018 : 2,2 M€,
- chiffre d'affaire flotte (amortissement, carburant, entretien) en 2018 : 5,3 M€
- chiffre d'affaire en travaux d'exploitation en 2018 : 1,1 M€.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Travaux de modernisation des installations du Parc départemental

Patrimoine départemental

La politique immobilière votée le 25 mars 2016 a permis d'actualiser et de prioriser les opérations à réaliser sur la mandature. Le budget 2018 a permis de financer des opérations de sauvegarde, de modernisation du patrimoine départemental.

La sauvegarde :

La politique menée en matière de sauvegarde a pour objectif de maintenir en bon état le patrimoine départemental tout en répondant aux enjeux réglementaires et environnementaux, d'hygiène, de sécurité et de bien-être au travail. Cette politique de sauvegarde se décline par la réalisation de travaux d'entretien pour la pérennisation et l'aménagement des biens, les travaux d'économie d'énergie et d'accessibilité, ainsi que l'équipement des sites en mobilier matériel. C'est un crédit de 1 133 148 € qui a été mandaté à ce titre en 2018.

Le fonctionnement :

Au titre du fonctionnement, les dépenses effectuées sont affectées :

- à la maintenance des bâtiments pour 1 805 827 €,
- à l'entretien du patrimoine pour 1 100 714 €,
- aux autres charges immobilières pour 1 860 410 €.

La modernisation :

Ce programme a pour but de répondre aux gros travaux d'amélioration voire d'extension ou de relogement des services dans le cadre de l'optimisation du patrimoine. Le montant des crédits mandatés en 2018 s'est élevé à 3 269 192 €.

✓ Principaux chiffres clés :

Le patrimoine départemental hors collège représente une surface hors œuvre brute de 162 197 m² dont le Département est propriétaire et auquel il convient de rajouter 11 102 m² de location, ces biens étant implantés sur tout le territoire aveyronnais.

6 sites sont classés ou inscrits aux monuments historiques.

Les crédits mandatés en 2018 se sont élevés en investissement à la somme de 4 402 339 € et en fonctionnement à la somme de 4 766 952 €.

Les travaux d'économie d'énergie réalisés en 2017 ont générés une recette de 15 000 € au titre de la vente des certificats d'économie d'énergie.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Parc départemental de Bel Air :

Les travaux de rénovation et de réaménagement se sont poursuivis selon le calendrier prévu. Le montant des travaux mandatés s'est élevé à 1 753 719 €.

Maison des Solidarités Départementale d'Espalion :

Afin de reloger et regrouper sur un même site les services de la Maison des Solidarités Départementales d'Espalion, le Département a acquis, dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement, 3 niveaux et demi de plateaux bruts de l'immeuble le Compostelle sis Espace Bessières à Espalion. Le montant mandaté s'établit à 1 337 987 €.

Immeuble 33 Avenue Victor Hugo :

La perte de la clause de compétence générale du Département, en application des dispositions de la loi NOTRe, a entraîné la réorganisation du pôle aménagement et développement du territoire et la modification de l'association Aveyron Expansion. La direction Partenariat et Innovation a été mise en place et installée dans les locaux rénovés de l'immeuble départemental sis 33 Avenue Victor Hugo. Le montant mandaté en 2018 pour cette opération s'est établi à 114 620 €.

✓ Perspectives 2019 :

Parc départemental de Bel Air :

Les travaux sur ce site devraient s'achever en 2019 et permettre le relogement du Centre d'exploitation et de la subdivision Centre.

Maison des Solidarités Départementale d'Espalion :

Les plateaux bruts ont été livrés en décembre 2018. Les travaux d'aménagement intérieurs sont en cours et seront achevés fin 2019.

Centre Administratif Foch :

L'Agence de Développement Touristique de l'Aveyron installée dans des locaux de la CCI rue Aristide Briand à Rodez, sera relogée courant 2019, dans le bâtiment F du Centre Administratif Foch propriété du Département. Le montant des travaux de rénovation est de 500 000 €.

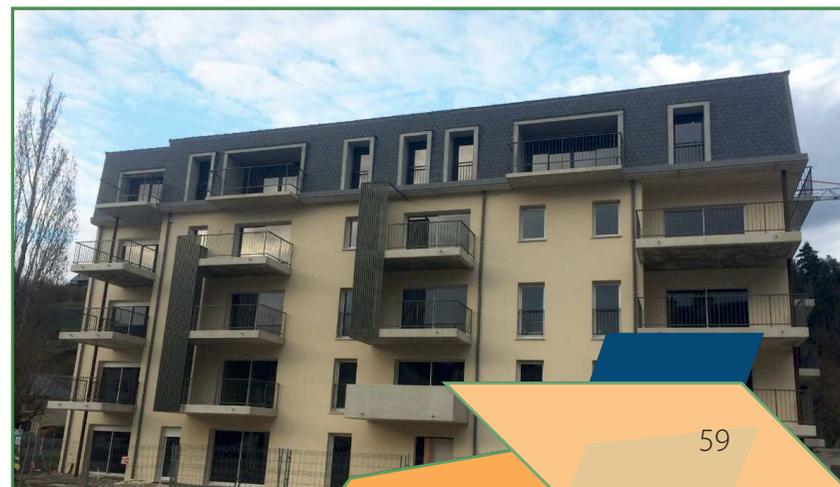
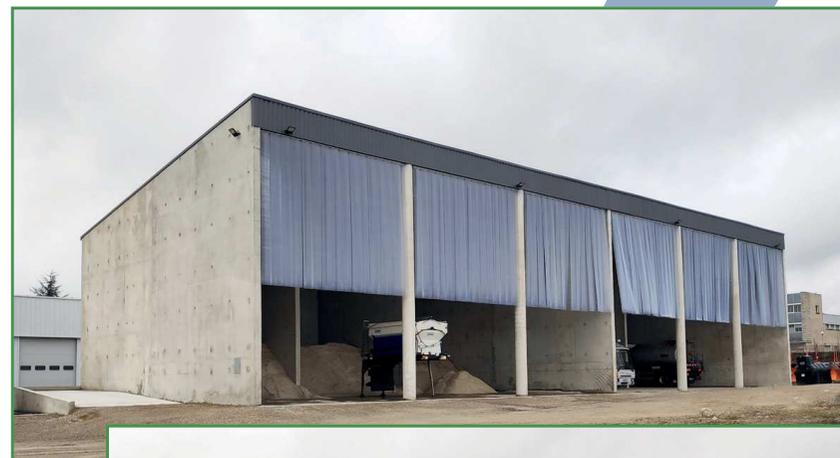
Défibrillateurs :

Dans le cadre du projet d'amélioration des secours à la personne, certains bâtiments départementaux seront dotés dès 2019 de défibrillateurs. Le programme s'étalera sur 2 ans.

Logiciel dédié à la gestion du patrimoine :

Les services du Département se sont dotés d'un logiciel afin de sécuriser et optimiser la gestion du programme de sauvegarde et le maintien du patrimoine bâti dans le respect de toutes les obligations réglementaires. Ainsi il sera possible :

- d'une part, d'avoir une parfaite connaissance du patrimoine bâti (un inventaire par nature, un état qualitatif des principaux éléments constructifs gestion du mobilier, l'affectation des locaux / surfaces ...)
- d'autre part, de sécuriser et optimiser la gestion de son patrimoine et notamment le suivi de la maintenance (contrat entretien, hygiène et sécurité, ...), la programmation de travaux en fonction des obligations réglementaires (énergie, accessibilité,...), de l'état et de la durée de vie des différents éléments, le suivi des consommations énergétiques et la gestion des données nécessaires dans le cadre de l'astreinte.



Collèges publics et privés



La loi NOTRE a conforté les compétences du Département en matière d'éducation. A ce titre, il gère la construction, l'entretien et l'équipement des collèges publics. Le Département de l'Aveyron a également fait le choix de participer aux financements des établissements privés d'enseignement. Le budget 2018 a donc permis de financer des opérations de sauvegarde, de modernisation et d'aide aux collèges privés.

Les Collèges publics

La sauvegarde :

La politique de sauvegarde mise en œuvre a pour but de maintenir ce patrimoine en bon état d'entretien et assurer ainsi l'accueil des élèves et des différents personnels dans de bonnes conditions. Ces travaux se sont élevés en 2018 à 1.691.246 €. Ils ont contribué notamment à la réalisation de travaux d'économie d'énergie, d'accessibilité et la rénovation de salles de classe.

La sauvegarde comprend également l'achat de mobiliers et matériels pour répondre aux besoins de renouvellement ainsi que l'équipement des services de restauration.



Le fonctionnement :

Au titre du fonctionnement des collèges publics un crédit de 3 392 088 € a été affecté pour la dotation globale de fonctionnement, l'entretien et la maintenance des bâtiments.

La modernisation :

Ce programme doit permettre de répondre au mieux aux besoins définis par l'Education Nationale et prend en compte les nouvelles technologies d'enseignement, la sécurisation des établissements et des opérations plus conséquentes (rénovation de salles de sciences, aménagement de cours et plateaux sportifs ...). En 2018 ces travaux se sont élevés à 3 002 715 €. Les études se sont élevés à 402 432 €, celles-ci intègrent les indemnités versées aux candidats du concours de maîtrise pour la construction du collège de la Cavalerie.

Les aides aux collèges privés :

Le département compte 20 collèges privés. L'enveloppe de 230 000 € dédiée à l'aide à l'investissement a été répartie entre les collèges, sur propositions du Directeur de l'Enseignement Catholique et dans la limite fixée par la loi (loi Falloux : 10% maxi du budget de l'établissement). En 2018 le montant total des subventions d'investissement versées est de 202 740 €.

Pour le fonctionnement de ces établissements privés une dotation de 2 217 368 a été attribuée, calculée à partir du coût d'un élève du public.

Principaux chiffres clés :

L'Aveyron compte 21 collèges publics et 20 collèges privés répartis sur l'ensemble de son territoire. Le nombre total d'élèves accueillis est de 12 046 soit 7 942 pour les collèges publics et 4 104 pour les collèges privés. On constate une tendance à la baisse des effectifs par rapport à 2017.

Le montant des crédits mandatés en investissement s'est élevé à 5 295 132 € et en fonctionnement à 5 629 456 €. Ils permettent l'amélioration de l'accueil de nos élèves mais également contribuent au soutien de l'activité économique de nos territoires au travers des travaux réalisés par de nombreuses entreprises du Département.

Actions mises en place en 2018 :

Adhésion du Département de l'Aveyron à l'association Agrilocal :

Cette association a pour vocation de promouvoir les circuits courts, le développement de l'agriculture de proximité et de l'artisanat des métiers de bouche et le renforcement de l'économie locale. L'association met au service des acteurs du territoire une plateforme de mise en relation internet, respectueuse des règles de la commande publique, favorisant les échanges entre les acheteurs de la restauration collective notamment les établissements scolaires et les fournisseurs de produits agricoles.

Sécurisation des collèges - cette politique comporte 2 volets :

- les Plans Particuliers de Mise en Sécurité :

A la Demande de l'Etat, en 2018, les 22 sites sur les 23 ont été équipés d'un nouveau dispositif permettant de prendre en compte la sonnerie anti-intrusion ainsi que l'ensemble des sonneries afférentes aux EPLE (incendie, fin de cours, appel élèves)

- La sécurisation des enceintes des collèges :

3 collèges ont ainsi été sécurisés (Pont de Salars, Séverac le Château et Onet le Château). D'autres collèges ont bénéficié de la mise en place de contrôle d'accès (Capdenac, Millau, Mur de Barrez, Naucelle, Réquista, Rieupeyroux, Rignac Cité Scolaire de Saint Affrique).

Le montant de ces travaux s'est élevé à 1 103 541 €

On peut noter qu'à ce jour l'Etat n'a versé aucune participation alors qu'il s'était engagé à apporter une aide de 50 % sur les dépenses faites.

Tablettes numériques :

En 2018, dans le cadre des appels à projet de l'Education Nationale, 7 collèges ont bénéficié de la mise en œuvre de tablettes numériques (2 classes mobiles de 15 tablettes + tablettes enseignants).

Cet investissement représente 280 000 € avec une participation de 115 000 € de l'Etat.

Ces 7 collèges ont également bénéficié de la mise en place de réseau WIFI localisé pour les usages numériques.

Cet investissement représente 50 000 € avec une participation de l'Etat de 25 000 €.

au titre du numérique dans les collèges c'est une somme de 275 030 € qui a été dépensée en 2018.



✓ Perspectives 2019 :

Collège de La Cavalerie : le projet de construction d'un collège à la Cavalerie prend corps. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée et les études vont être réalisées en 2019, pour un crédit affecté de 550 000€.

Pour mémoire cette opération est estimée à 14 000 000 €.

Collège de Marcillac : dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public (loi du 11 février 2005), une 1^{ère} tranche des travaux de mise en accessibilité et de réaménagement du collège de Marcillac sera réalisée, soit un crédit de 400 000 €.

Cité scolaire de Saint Affrique : dans le cadre de la modernisation de cet établissement il est prévu d'une part la rénovation de l'espace de restauration pour un montant de 700 000 € ; d'autre part la 1^{ère} tranche de travaux relative à la sécurisation des accès pour les véhicules légers et les bus, pour un montant de 300 000 €. La région Occitanie participera au financement de ces deux opérations.

Economie d'énergie : les efforts en matière d'économie d'énergie pour réduire les émissions des gaz à effet de serre et limiter des dépenses de fonctionnement seront poursuivis. Il est également envisagé la mise en place d'une expérimentation de gestion intelligente des bâtiments. Un crédit de 500 000 € est affecté à ce programme en 2019.

Défibrillateurs :

Dans le cadre du projet d'amélioration des secours à la personne, les collèges publics seront dotés de défibrillateurs automatiques. Des formations spécifiques accompagneront le déploiement du dispositif.



Moyens
généraux



Budget 2018

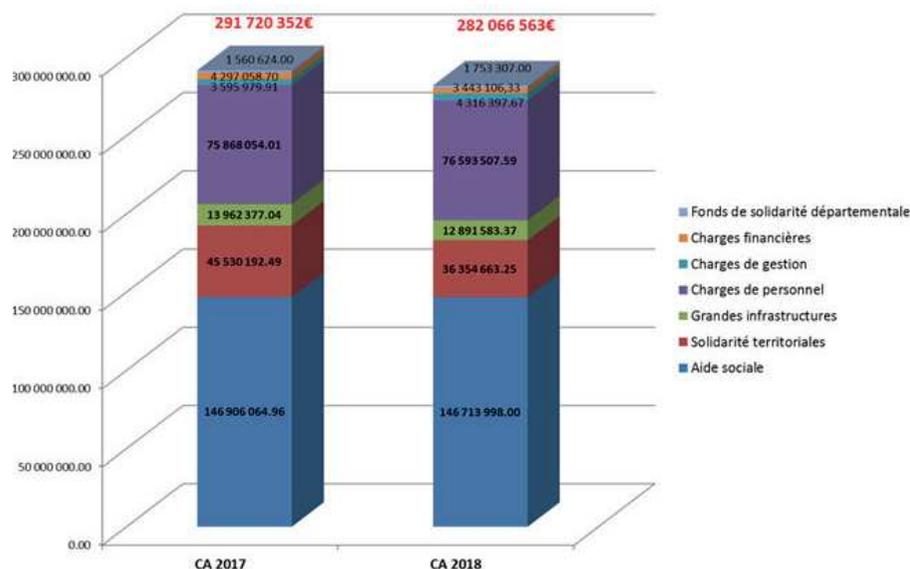
BILAN DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2018 :

	Prévisions	Réalizations			Reports	
	Mouvements réels hors PCTM(*) hors résultat n-1	Mouvements réels hors PCTM(*) hors résultat n-1	Taux d'exécution	Résultat n-1	Total	sur exercice 2018
Dépenses						
Investissement	97 250 288.32	83 879 604.42	86.3%	35 772 441.07	119 652 045.49	9 200 513.40
Fonctionnement	294 374 221.69	282 066 563.21	95.8%		282 066 563.21	4 249 244.74
Total	391 624 510.01	365 946 167.63	93.4%	35 772 441.07	401 718 608.70	13 449 758.14
Recettes						
Investissement	53 668 447.00	31 297 198.36	58.3%	41 736 913.10	73 034 111.46	10 000 000.00
Fonctionnement	326 955 934.15	331 203 335.64	101.3%	5 035 656.83	336 238 992.47	0.00
Total	380 624 381.15	362 500 534.00	95.2%	46 772 569.93	409 273 103.93	10 000 000.00
Résultat	-11 000 128.86	-3 445 633.63		11 000 128.86	7 554 495.23	-3 449 758.14
		Résultat global après intégration des reports			4 104 737.09	

Les faits marquants de l'exercice 2018

- Les dépenses d'investissement, hors dette, sont restées très élevées : 67 725 126€. Elles représentent 19% des dépenses totales et 231 € par habitant, soit un niveau bien supérieur aux dépenses moyennes des départements de la strate qui se situent à 15% des dépenses totales et à 156,8€ par habitant.
- Les dépenses de fonctionnement sont parfaitement bien maîtrisées, avec une progression de 0,4%, après retraitement des dépenses de transport transférées à la région au 1er janvier 2018
- Les recettes de fonctionnement ont, après retraitement des recettes liées au Transport, progressé de 1,2%.
- Les recettes d'investissement augmentent de 29,4%, avec un recours à l'emprunt qui est passé de 10 millions en 2017 à 16 millions en 2018.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :



Les dépenses d'aide sociale totalisent, hors charges de personnel, 146,7 millions d'euros, soit 52% des dépenses de fonctionnement, et enregistrent une légère diminution de 0,1% par rapport au CA 2017.

Deux secteurs sont en progression :

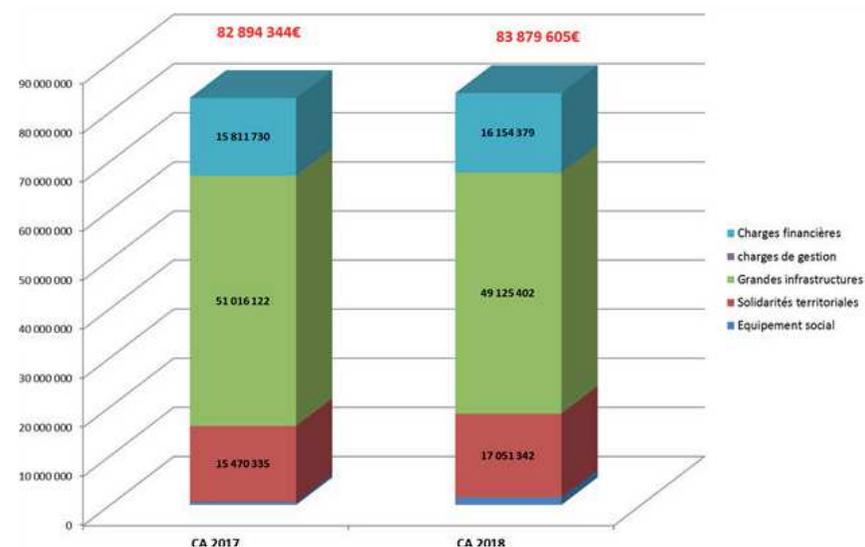
- l'aide sociale à l'enfance et à la famille : +17,6%. Ces dépenses sont fortement impactées par la mise à l'abri et la prise en charge des mineurs non accompagnés, qui ont totalisé en 2018 : 5,272 millions d'€ soit plus du double de la dépenses 2017 qui s'élevait à 2,474 millions d'€.

- et l'insertion : + 5,2%. Parmi les dépenses d'insertion, les allocations RSA totalisent 23,240 millions d'€. Celles-ci ne cessent d'augmenter, leur évolution a été de 4% en 2018.

Ces augmentations de dépenses sont en partie compensées par la diminution des dépenses d'hébergement des personnes handicapées (9,6%), suite à la mise en place des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

Les charges de personnel, qui constituent le 2ème poste de dépenses de fonctionnement (27%), augmentent de 1%.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :



Les travaux de voirie constituent le principal poste de dépense d'investissement avec 46,1 millions d'€, soit 68% des dépenses d'investissement hors dette.

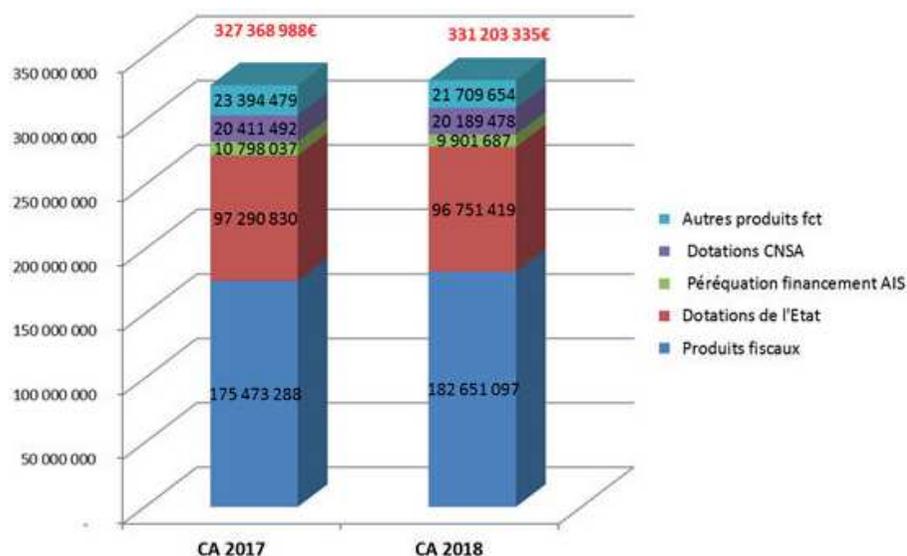
Les interventions au titre de la solidarité territoriale totalisent 17,1 millions et progressent de 10,2% par rapport à 2017.

Les subventions versées aux collectivités et aux tiers au titre du développement territorial augmentent de 7,6%.

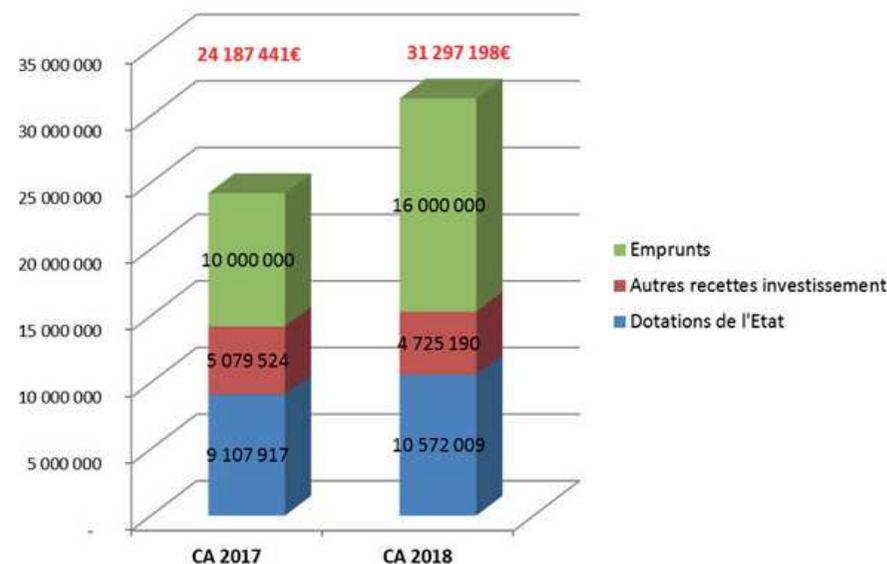
Les travaux et l'équipement des collèges enregistrent une forte augmentation + 28,2% par rapport à 2017, ainsi que les travaux sur le patrimoine départemental et l'équipement : +10%.

Les dépenses d'équipement social concernent essentiellement des prêts sans intérêt accordés aux établissements sociaux et médico-sociaux. Celles-ci ont quasiment triplées en 2018 par rapport à 2017.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :



RECETTES D'INVESTISSEMENT :



Les faits marquants de 2018

au niveau des recettes de fonctionnement sont :

- le niveau exceptionnellement élevé DMTO : 26,6 M€, en progression de 6,7% ;
- l'augmentation des recettes versées au titre de la TSCA : + 8%
- la quasi stabilisation de la DGF, après 4 années consécutive de baisse.
- la diminution des dotations de péréquation de financement des AIS, de 8,3%.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX AGREGATS

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Dépense s totales hors PCTM et résultat antérieur	369 018 077.17	362 279 279.57	374 614 476.24	365 946 167.63
Recettes totales hors PCTM et résultat antérieur	368 738 999.80	370 340 414.72	361 884 426.76	362 500 534.00
Fonds de roulement de l'exercice	-279 077.37	8 061 135.15	-12 730 049.48	-3 445 633.63
Epargne brute	45 932 729.66	54 213 611.89	45 976 634.60	49 136 772.43
Epargne nette	30 263 647.66	38 736 100.50	30 164 905.00	32 982 393.80
Dépense s d'invest hors amortissement dette	61 076 227.34	58 002 235.33	67 082 395.53	67 725 225.79
Endettement au 30-12 de l'année	187 304 840.00	184 827 328.00	179 015 598.00	178 861 220.00
Ratio de solvabilité	4.08	3.41	3.89	3.64
Annuité de la dette	21 059 816.00	20 408 785.41	20 108 788.30	19 597 484.96
Reports de dépenses	50 247 352.37	56 179 863.57	29 996 331.91	13 449 758.14
Reports de recettes	45 536 928.00	45 000 000.00	20 546 346.00	10 000 000.00
Excédent budgétaire avec résultats antérieurs	14 686 400.18	23 282 385.56	10 552 336.08	7 554 495.23
Excédent budgétaire avec résultats antérieurs et reports	9 975 975.81	12 102 521.99	1 102 350.17	4 104 737.09

Dette garantie

Le Conseil départemental, depuis une délibération du 19 novembre 1985, a adopté une politique prudentielle en matière de demande de garantie d'emprunt, en :

- limitant, d'une part, l'étendue des garanties aux organismes HLM dont le siège social est en Aveyron et aux établissements sociaux ou médico-sociaux dont le siège social et celui du maître d'ouvrage sont en Aveyron, et qui de plus sont éligibles aux aides du Programme d'Équipement social départemental,

- en plafonnant, d'autre part, à 50% le taux de garantie pour l'ensemble des demandeurs.

Chaque année, lors du vote du budget, un accord de principe est donné à l'octroi de nouvelles garanties aux Offices publics de l'habitat (OPH).

✓ Principaux chiffres clés :

- L'encours de la dette garantie au 31/12/2018 est de 44 622 091 €.
- Le taux moyen : 1.96 %
- Le nombre d'emprunts garantis : 403
- Le ratio de plafonnement du risque : 6.13%
- Les 3 OPH (Aveyron Habitat, Millau Grands Causses Habitat et Sud Massif Central Habitat) représentent 73,5 % des bénéficiaires. Parmi eux, Aveyron Habitat détient les 2/3 des garanties accordées (63.7%).
- Les ¾ des emprunts (78,9%) sont réalisés auprès de la Caisse des dépôts et Consignations (CDC).

✓ Perspectives 2019 :

Pour 2019, le Conseil Départemental a donné un accord de principe pour garantir à hauteur de 50 % une enveloppe maximale de 34,9 millions d'€ d'emprunts qui pourra être sollicitée par Aveyron Habitat (8M€) et Sud Massif Central Habitat (26,9M€).



Actions mises en place en 2018 :

Par la délibération du 23 février 2018, l'enveloppe d'emprunts prévisionnels pouvant être contractée par les OPH en 2018 était de 27,9 millions d'€, soit une garantie maximale accordée par le Département de 13,9 millions d'€.

Au 31 décembre 2018, 7,8 millions d'€ d'emprunts (29 emprunts) ont été garantis à hauteur de 3,9 millions d'€ pour des opérations de construction ou réhabilitation de logements sociaux réalisés par Aveyron Habitat, Millau Grands Causses Habitat et Sud Massif Central **Habitat**.

Dette départementale

La dette doit permettre de financer les actions du Conseil Départemental de l'Aveyron, et plus particulièrement ses dépenses d'investissements.

La stratégie de gestion de la dette repose sur :

- une mise en concurrence des établissements bancaires,
- une diversification de l'encours (taux fixe/taux variable),
- la recherche de souplesse dans les contrats,
- une souscription d'emprunt correspondant à l'indice 1 et aux structures A à C de la charte GISSLER,
- un plafonnement du recours à l'emprunt au montant inscrit au budget,
- une limitation des primes et commissions à 0,5% de l'encours souscrit.

✓ Perspectives 2019 :

Pour 2019, le Conseil Départemental a donné un accord de principe pour garantir à hauteur de 50 % une enveloppe maximale de 34,9 millions d'€ d'emprunts qui pourra être sollicitée par Aveyron Habitat (8M€) et Sud Massif Central Habitat (26,9M€).



✓ Principaux chiffres clés :

- encours au 31-12-2018: 178 861 220 € (en baisse de 154 378 € par rapport à 2017)
- taux moyen : 1.91 %
- dette par habitant : 641 €
- capacité de désendettement : 3.6 ans
- répartition du risque de l'encours : 67.3% à taux fixe et 32.7% à taux variable
- annuité payée : 19 805 507 €
- emprunts mobilisés : 16 millions d'€ (10 millions souscrits en 2017 et 6 millions souscrits en 2018)

✓ Actions mises en place en 2018 :

- 20 millions d'€ d'emprunts ont été négociés dont 6 millions d'€ mobilisés en 2018 et 14 millions d'€ mobilisables en 2019.
- Renégociation de 5 emprunts auprès de la Banque Populaire Occitane afin de bénéficier de taux d'intérêt plus faible.

Politique de gestion du personnel départemental

La politique de gestion des Ressources Humaines a pour objectif d'assurer la gestion administrative (Paye, Carrière, Conseil Statutaire) des Personnels, la fonction recrutement et les activités de régulation interne.

La D.R.H. intervient en soutien des services et participe aux réflexions internes des Services sous les aspects R.H.

✓ Principaux chiffres clés :

- crédits réalisés 76 596 508 euros (Taux d'Exécution : 98,70 %),
- effectifs Budgétaires au 31/12/2018 : 1666 emplois.



Actions mises en place en 2018 :

- 63 suppressions d'emploi en 2018 et 17 créations (Principalement sur le secteur social, Accueil des MNA),
- négociation sur le Contrat de participation Prévoyance,
- évolution de la politique de gestion des carrières.

✓ Perspectives 2019 :

- mise en place du Contrat de Participation Prévoyance,
- poursuite de la mise en œuvre PPCR,
- mise en œuvre d'actions dans le cadre du PAD (Conseil auprès des Agents et des Cadres et des Services).



Politique hygiène et sécurité

Conditions de travail

Les actions menées visent à assurer les obligations de l'employeur dans le domaine de la Sécurité et des Conditions de Travail des Agents de la Collectivité.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- gestion du réseau des assistants de prévention,
- organisation des formations (SST – PRAP),
- participation à des groupes de travail PAD,
- maintien et mise à jour des procédures réglementaires (Document classique),
- analyses internes (Accident de travail, fiche incident...).



Service social du personnel

L'Assistante Sociale du Personnel assure une fonction d'accompagnement des Agents de la Collectivité. Elle participe à la fonction R.H. (Reclassement, Conseil en lien avec des problématiques Sociales ou de Santé). Elle assure la fonction de correspondant handicap.

✓ Principaux chiffres clés :

- 145 Agents suivis en 2018,
- participation aux réunions pluridisciplinaires de la D.R.H.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- participation aux réflexions PAD (Bien-Être au Travail),
- mise en œuvre d'action de soutien avec le dispositif d'accompagnement psychologique.

✓ Perspectives 2019 :

- réflexion en cours sur le rôle de l'Assistante Sociale en intégrant des actions PAD.



Politique de formation du personnel départemental

La politique de formation a pour objectif d'apporter aux Agents et aux Services des réponses en terme d'action de formation pour s'adapter aux évolutions des missions et des compétences de la Collectivité et valoriser les Ressources Humaines existantes.

✓ Principaux chiffres clés :

- budget réalisé : 358 736,22 euros,
- nombre de journée de formation : 7 090 jours soit 4,12 jours par Agent.

✓ Actions mises en place en 2018 :

- plan de formation adapté par la Collectivité en prenant en compte des besoins des Services.

✓ Perspectives 2019 :

- prise en compte d'actions dans le cadre du projet d'administration de demain et réflexion sur les formations en lien avec l'inclusion numérique.



Systeme d'information

La Direction des Systemes d'Information met en oeuvre et assure le maintien en condition operationnel des moyens informatiques et telephoniques, materiels et logiciels, delivres aux agents de la collectivite et installes sur l'ensemble des sites du Conseil departemental en tenant compte des evolutions en matiere d'usages numeriques et en appliquant les regles de securite, de confidentialite et de respect de la protection des donnees a caractere personnel (RGPD). Dans les colleges, le suivi des equipements informatiques (Postes de travail, reseaux, acces internet, Espace Numerique de Travail) et la mise en oeuvre des appels a projets de l'Education Nationale sont realises en collaboration avec la Direction du Patrimoine Departemental et des Colleges.

✓ Perspectives 2019 :

- mise en place d'expérimentations dans les domaines du télétravail, du nomadisme et d'autres outils numériques (visioconférence),
- lancement de projets de dématérialisation portant sur la signature électronique, les espaces numériques agents, le portail usagers,
- renouvellement des outils numériques de communication interne,
- ouverture des données publiques.

✓ Principaux chiffres clés :

Conseil départemental

- postes de travail : 1 400
- serveurs : 100
- applications : 120
- sites départementaux en réseau : 38
- mobiles : 700

Collèges

- postes de travail : 2 200
- serveurs : 140

✓ Actions mises en place en 2018 :

- mise en œuvre de la dématérialisation des pièces justificatives comptables et de la dématérialisation de la gestion des frais de déplacement,
- implémentation d'une application décisionnelle dans le domaine des solidarités,
- création d'un outil de suivi financier des travaux routiers et des bâtiments,
- contribution à la mise en œuvre du portail web laveyronrecrute.com,
- gestion du paiement en ligne pour le week-end Adrenaline facilitant l'inscription des internes en médecine et des jeunes médecins.



Affaires juridiques

*Le Service des affaires juridiques se positionne en transversalité au sein de la collectivité départementale, au service de l'exécutif, de la Direction Générale et de l'ensemble des services afin d'apporter un conseil et une expertise dans tous les domaines de compétences de la collectivité pour aider à la définition et à la mise en œuvre des projets portés par l'assemblée départementale, et défendre le Département dans le cadre de contentieux. Le service des affaires juridiques est également impliqué aux côtés de structures associées du Département dans la mise en œuvre de leurs projets (Aéroport, laboratoire, ADT, Micropolis, ...)
C'est donc une véritable cellule de consulting juridique et stratégique pour les dossiers phares de la collectivité et la gestion au quotidien de ses missions.*

✓ Perspectives 2019 :

Les dossiers majeurs pour 2019 seront notamment la mise en place d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle pour le musée SOULAGES, la réflexion sur la stratégie départementale en matière de rivière (sur les bassins du LOT et TARN AVEYRON) mais également la poursuite du projet Très Haut Débit qui doit se dérouler sur 5 ans.

✓ Principaux chiffres clés :

- tous les services ont fait appel à nos conseils en 2018,
- 80% de notre activité relève du conseil et de l'expertise,
- 75% des contentieux sont désormais gérés en interne.

✓ Actions mises en place en 2018 :

En 2018, au-delà des conseils quotidiens apportés aux services pour l'exercice de leurs compétences, le service a été fortement mobilisé sur des dossiers majeurs concernant l'aéroport, la réflexion stratégique sur le laboratoire départemental d'analyses, le suivi de la mise en œuvre du contrat avec ALLIANCE THD pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire, le lancement de l'étude sur la réaffectation du bâtiment des haras nationaux.



Sécretariat de l'assemblée et des commissions

Cette direction rattachée au Directeur Général des services assure l'interface entre :

- les élus, les pôles et la Direction Générale pour l'organisation et le fonctionnement des réunions institutionnelles,
- les différents services du conseil départemental et les partenaires extérieurs par le biais de la fonction « courrier »,
- les services du conseil départemental et les services associés en permettant la réalisation par l'imprimerie de tout support à destination de l'institution ou des aveyronnais.

✓ Principaux chiffres clés :

Volet Assemblée et Commissions :

- 4 réunions de l'Assemblée départementale, 11 réunions de la commission permanente, 114 réunions des commissions intérieures
- 363 délibérations déposées et publiées au bulletin officiel des actes du Département (BOD)
- 728 arrêtés réglementaires publiés au BOD

Volet courrier :

Courrier entrant : 45 courriers par jour en moyenne, soit 13680 plis par an, dont 2008 ont fait l'objet d'un enregistrement
Courrier sortant affranchi : 113 614 plis et colis

Volet imprimerie :

747 commandes traitées sur papier labellisé ou recyclé, soit 3 400 000 impressions
Mise sous pli de 60 000 plis



✓ Actions mises en place en 2018 :

Renouvellement du marché de fourniture de papier pour l'ensemble des services du département

✓ Perspectives 2019 :

Poursuite de la modernisation des activités (télé-travail, dématérialisation...)



La communication

Fonction transversale, le service communication assure des missions d'information et de promotion auprès des aveyronnais. Il est au coeur des actions menées par le Conseil départemental qui concernent le quotidien des concitoyens. Il est garant de l'image de la collectivité et pratique une veille régulière des médias traditionnels et des réseaux sociaux. Il valorise les orientations de l'Assemblée et les politiques départementales. Il fait la promotion des activités liées aux compétences de la collectivité et met en valeur les atouts du territoire au plan régional et national. En tant qu'expert en communication globale, interne comme externe, il apporte des conseils et accompagne les services du département dans leurs projets de communication. Il met en oeuvre l'ensemble de partenariats de la collectivité.



✓ Perspectives 2019 :

Poursuite des activités en développant le volet web, interne, image et vidéo, renouveler et innover en matériel événementiel...

✓ Principaux chiffres clés :

- parution de 6 numéros du magazine L'Aveyron diffusé à 145 000 exemplaires,
- 44 campagnes d'affichage dans les abribus,
- gestion de près de 290 partenariats avec des associations culturelles, sportives... destinés à valoriser le soutien accordé par le Département,
- participation à 15 salons (conception et appui logistiques)
- des centaines de créations graphiques
- l'ensemble des services du Conseil départemental a fait appel à l'expertise du service communication



✓ Actions mises en place en 2018 :

Réalisation du magazine L'Aveyron - Création de supports et d'outils de communication - Gestion et mise à jour du site internet et des sites satellites : aveyron.fr - Conseil en stratégie web/video - suivi des réseaux sociaux - Analyse et mise en oeuvre de la stratégie des achats d'espaces presse, avec création des insertions presse, et suivi des achats - Gestion de l'affichage dans les abribus - Gestion des objets publicitaires - Réalisation de la revue de presse quotidienne - Gestion de la photothèque et des images - Soutien technique et logistique aux manifestations extérieures au département avec conception, montage et démontage des stands - Participation au Salon International de l'Agriculture - Soutien à des manifestations d'envergures : Course du Viaduc, étape du Tour de France à Millau, Festival des templiers - Suivi et mise en oeuvre des partenariats - Gestion du car podium... - achat documentaire - renouvellement objets promotionnels - création outils de communication - réalisation de plan de communication corporate, brand content...



Aveyron Ingénierie

Accompagnement des collectivités locales

Aveyron Ingénierie est un établissement public qui apporte à ses membres (communes et groupements), qui ne disposent pas des moyens en interne, une expertise et un accompagnement pour la définition et la réalisation de leurs projets. L'offre de service proposée permet d'intervenir sur tous les domaines de compétences des collectivités : l'eau, l'assainissement, le conseil juridique, la voirie et les espaces publics, le patrimoine immobilier et les équipements publics structurants, les énergies renouvelables ainsi que l'attractivité des territoires. Aveyron Ingénierie assure également l'instruction des autorisations du droit des sols. AVEYRON INGENIERIE permet d'apporter une solidarité territoriale pour la réalisation de projets quelle que soit la taille de la collectivité et partout sur le Département.

✓ Principaux chiffres clés :

- 301 collectivités et groupements adhèrent, tout le territoire départemental est couvert,
- 131 communes ont confié l'instruction de leurs actes d'urbanisme,
- 27 agents propres, et au total une centaine d'agents mobilisés chaque année grâce à la mutualisation avec les services du Département.

✓ Actions mises en place en 2018 : Assistance et Conseils :

- 422 demandes d'interventions des collectivités
- 4 416 journées d'ingénierie apportées
- Instruction des actes d'urbanisme :
 - 11 agents dédiés à ce service
 - 2 164 dossiers déposés

✓ Perspectives 2019 :

Aveyron Ingénierie s'adapte aux besoins des collectivités et fait évoluer son offre de service, essentiellement vers le pilotage et l'animation sur des dossiers tels que les SCOT, schémas de mutualisation, ou la labellisation Grand Site de France de CONQUES. Nous expérimentons également un service d'assistance à la rédaction des actes en la forme administrative.



An aerial photograph showing a complex highway interchange with multiple lanes and overpasses. In the foreground, there is a large service area with several parking lots filled with cars and trucks. A modern building with a grey roof is situated near the interchange. The surrounding landscape is a mix of green fields, brown patches, and forested hills under a blue sky with light clouds. A semi-transparent blue diamond shape is overlaid on the left side of the image, containing the text 'Syndicats mixtes'.

Syndicats
mixtes

Centre Jean-Henri Fabre

Sous la Présidence de Jean-Luc Calmelly. Etude, Aménagement et Gestion du Centre Jean-Henri Fabre pour l'étude des Insectes



✓ Principaux chiffres clés :

Budget 2018 :

Investissement : 544 941,83 €

Fonctionnement : 1 549 471,60 €

- subvention de fonctionnement du Conseil départemental en 2018 : 125 000,00 €,
- compensation pour délégation de service public 2018 financée par le Conseil départemental de l'Aveyron : 495 000,00 €.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Suivi technique et administratif de la nouvelle scénographie salle 1 intitulée

« 1er rencontre sous les Tropiques » réalisée en 2017.



A75

Sous la Présidence de Camille Galibert, ce syndicat concessionnaire de deux aires d'autoroute (Aire de l'Aveyron, Aire du Larzac) est constitué de 37 membres représentant le Conseil départemental, le Conseil Régional, la Communauté des Communes Millau Grands Causses, les 9 communes riveraines de l'A75, les 3 chambres consulaires.

✓ Principaux chiffres clés :

- les dépenses réalisées sur 2018 sont de 172 392.73 € dont 47 212.73 € de frais de structure. En application de la loi NOTRe, le Conseil départemental ne verse qu'une contribution au fonctionnement du syndicat, de 13 680 € identique à celle de la Région.

✓ Actions mises en place en 2018 :

La principale action menée en 2018 porte sur la campagne de renouvellement de 8 panneaux images le long de l'A75 en partenariat avec les communautés de communes et le Conseil départemental.



✓ Perspectives 2019 :

Réflexion sur l'aménagement d'un espace touristique sur l'Aire du Larzac.

Séverac Carrefour Aveyron

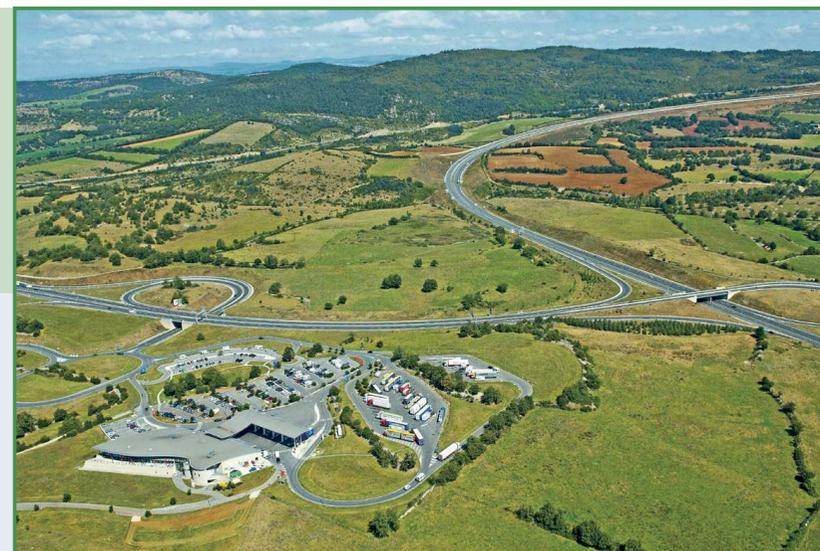
Sous la Présidence de Camille Galibert, ce syndicat est constitué de 9 membres représentant le Conseil départemental, la Cte des Cnes des Causses à L'Aubrac et la Cci de l'Aveyron. Son principal objet est l'accueil d'entreprises industrielles exogènes.

✓ Principaux chiffres clés :

- les dépenses réalisées sur 2018 sont de 42 220.99 €. Conformément à la loi NOTRe, le Conseil départemental ne participe qu'au fonctionnement du syndicat par une contribution de 1 600 €.

✓ Actions mises en place en 2018 :

La dernière vente du bâtiment ITA à Séverac d'Aveyron a eu lieu ce début d'année.



✓ Perspectives 2019 :

Amenée des réseaux secs (fibre optique, électricité, éclairage public) au terrain des « Cazes » (Cne de Lapauze de Séverac), pour une commercialisation future.

Aéroport de Rodez-Aveyron

Sous la présidence de Jean-François GALLIARD, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron, propriétaire des infrastructures, est géré par le Conseil Départemental à 75%, Rodez Agglomération à 12.5% et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron à 12.5%.

Le Syndicat Mixte a pour objet d'aménager, d'exploiter et de promouvoir l'aéroport de Rodez – Aveyron en vue notamment d'assurer le développement maximum des liaisons aériennes au départ et à l'arrivée de l'aéroport, des transports aériens et plus généralement des activités aéroportuaires.

Le Syndicat Mixte arrête le programme des investissements (travaux de grosses réparations portant sur les ouvrages, équipements et installations nécessaires à l'exploitation), fixe leurs modalités de financement et leur mode de réalisation.

Par Convention de délégation de service public conclue le 1er juillet 2010, c'est la SAEML AIR 12 qui assure l'exploitation, le développement et la promotion de l'aéroport.

✓ Principaux chiffres clés :

Subvention de fonctionnement en 2018 :

- Conseil départemental :
1 986 358 €
- Rodez Agglomération et CCI Aveyron :
331 060 € chacune

Statistiques :

- Nombre de passagers : 81 330 dont
- Paris : 52 870
 - Bruxelles Charleroi : 18 542
 - Dublin : 5 595
 - Southampton : 2 141
 - Autres : 2 182

✓ Perspectives 2019 :

Travaux règlementaires :

- aménagement des aires d'accueil de sécurité à chaque extrémité de la piste (RESA) : finalisation des négociations foncières avec les propriétaires concernés
- renouvellement des appareils de contrôle pour les bagages au départ en cabine et en soute

Travaux permettant de maintenir la qualité de service :

- renforcement du marquage au sol du parking des véhicules
- réaménagement du parking du personnel

Travaux de conservation des bâtiments :

- travaux de gros entretien, de réparation et de mise en conformité des bâtiments

✓ Actions mises en place en 2018 :

Travaux règlementaires :

- aménagement des aires d'accueil de sécurité à chaque extrémité de la piste (RESA) : négociations foncières avec les propriétaires concernés et provision de matériaux rocheux

Travaux permettant de maintenir la qualité de service :

- remplacement des caisses de parking des véhicules

Travaux de conservation des bâtiments :

- remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment des aéoclubs
- mise aux normes des équipements électriques d'un local



Aérodrome Millau-Larzac- 2018



Sous la Présidence de Danièle Vergonnier, le Syndicat Mixte Aérodrome Millau-Larzac est composé de 3 membres :

- La CCI
- La Communauté de Communes Millau-Grands-Causse
- Le Conseil départemental de l'Aveyron

Le Syndicat mixte a pour objet l'aménagement, la gestion et l'exploitation de l'aérodrome avec le souci de promouvoir le développement des activités aéronautiques de loisirs.

Il a confié l'exploitation et la gestion de la plateforme, depuis 2010, à l'Aéro-Club de Millau

✓ Principaux chiffres clés :

- 793 mouvements pour l'Aéro-club de Millau (25 membres) : avion du Club + aéronefs des adhérents propriétaires
- 2640 mouvements pour les aéronefs de passage (1320 appareils : estimation faite à partir des consommations de carburants de la station automatique TOTAL)
- 700 mouvements pour le prestataire de parachutisme (Accel'Air)
- 400 mouvements pour le Club de voltige aérienne de l'Hérault
- 650 mouvements pour l'Ecole de Delta de Millau
- environ 5800 mouvements pour le Club ULM « Les ailes du Viaduc » (30 membres) soit 800 heures de vol

Total= 10 983 mouvements / an (1 mouvement = 1 atterrissage ou 1 décollage)

Dépenses de fonctionnement 2018 réalisées : 66 231,50 €

Dépenses d'investissement réalisées : 50 921,87 €

TOTAL : 117 153,37 €

✓ Actions mises en place en 2018 :

- mise aux normes des installations d'assainissement non collectif des 4 bâtiments de la plateforme,
- réparation de 150m² de fissures sur la piste en dur,
- remplacement extincteur à poudre 50Kg extérieur,
- pose de panneaux d'informations sécurité sur le périmètre de la plateforme.

✓ Perspectives 2019 :

- retrait de la CCI du Syndicat Mixte au 01/01/2019,
- poursuite de la gestion et exploitation de l'aérodrome de Millau en réalisant les opérations d'entretien et de sauvegarde strictement liées au maintien de l'activité dans les conditions requises par le respect de la réglementation aéronautique s'appliquant aux aérodromes civils,
- passage du Tour de France ULM en juillet 2019 (130 machines engagées).

Parc naturel régional de l'Aubrac

2018 année de la Labellisation comme Parc Naturel Régional. Sous la présidence d'André VALADIER, le syndicat mène les missions régaliennes d'un parc :

- le développement social et durable,
- l'aménagement du territoire alliant qualité de vie et respect de l'environnement,
- la protection et la gestion du patrimoine naturel/culturel/paysager,
- l'accueil, l'information et l'éducation au patrimoine et à l'environnement,
- l'innovation, l'expérimentation et la coopération.

✓ Principaux chiffres clés :

Contribution de 79 384 € du CDal sur un budget de fonctionnement de 2 066 052 €
La composition du SM : 2 Régions, 3 Départements, 63 communes membres, 6 communautés des communes, 14 communes partenaires.

✓ Actions mises en place en 2018 :

Lancement de la charte forestière,
Lancement des études et actions du Pôle Pleine Nature labellisé Massif Central axé sur l'Aubrac 4 saisons,
Achèvement de la charte signalétique, définition et validation du logo du parc,
Consultation pour l'élaboration du diagnostic énergétique et climatique du territoire,
Réalisation d'un schéma directeur vélo du territoire,
Gestion de 3 sites Natura 2000 : Vallée du Lot, Gorges de la Truyère et Aubrac Cantalien
Accompagnement de la démarche zero phyto auprès des communes

✓ Perspectives 2019 :

Accompagnement de 14 communes bourgs-centre dans la conception de leur projet de requalification et de développement.
Lancement du programme de transition énergétique et climatique du territoire.
Réflexion sur un plan alimentaire territorial.



Parc naturel régional des Grands Causses

Sous la présidence d'Alain FAUCONNIER, le Parc naturel régional a pour vocation de protéger et de valoriser les patrimoines naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social, culturel et paysager, respectueuse de l'environnement.

✓ Principaux chiffres clés :

- Contribution de 347 455 € du Conseil départemental sur un budget de fonctionnement de 2 610 759 €
- La composition du SM : 1 Région, 1 Département, 93 communes membres,
- Un territoire qui compte 19 sites Natura 2000, 1 364 kms de cours d'eau, 1 073 ha de milieux humides inventoriés.
- L'application de la charte du parc a été prolongée de 3 ans, le classement du parc reste donc en vigueur jusqu'en 2022.

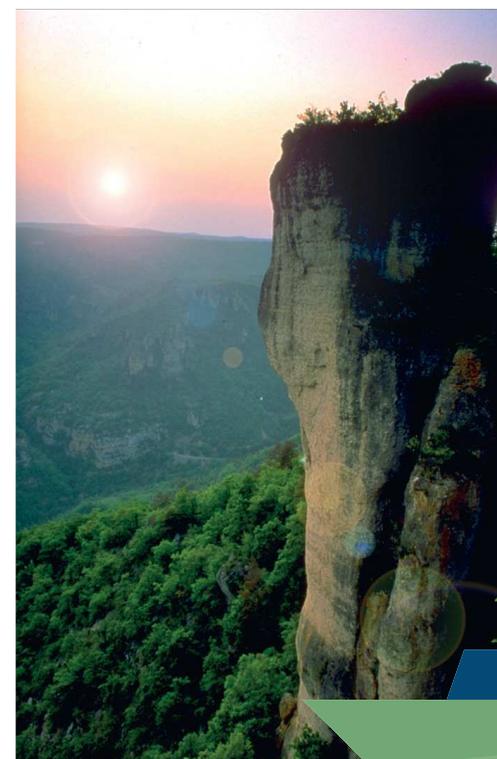
✓ Actions mises en place en 2018 :

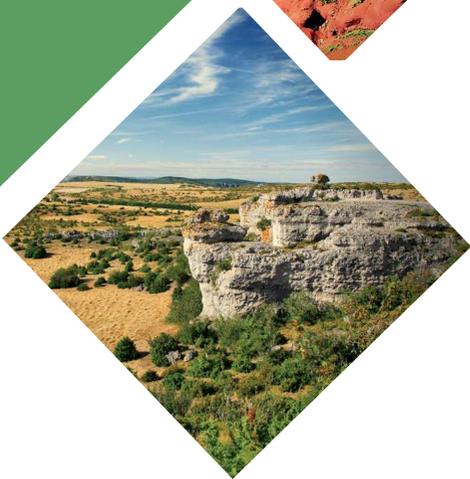
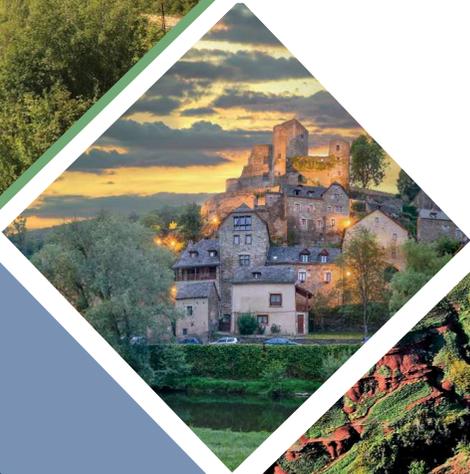
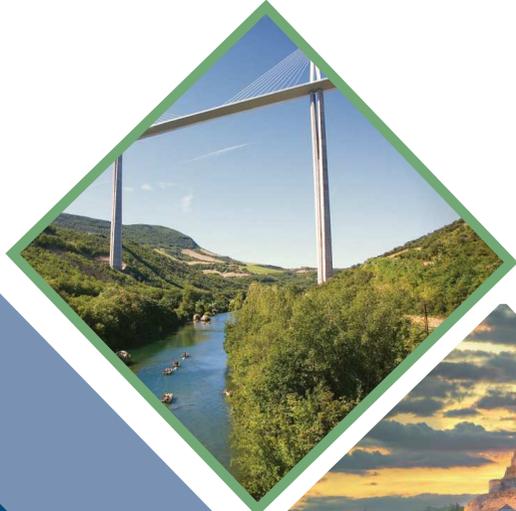
Plusieurs actions menées par le PNRGC ont permis au parc d'être lauréat de nombreux appels à projet dans le domaine notamment de l'environnement et des énergies (French Mobility, Energies coopératives et citoyennes, trophée Energia ...)

Le parc a œuvré pour mieux gérer les espèces invasives dans le cadre de la cellule de crise avec la sous-préfecture de Millau et le Conseil départemental, pour la suivie de la chenille processionnaire et de la pyrale du buis.

✓ Perspectives 2019 :

Concrétisation du nouveau Plan Climat Energie Territoriale,
Elaboration d'un plan alimentaire territorial
Lancement du grand chantier de révision de la Charte du Parc et son nouveau périmètre d'étude intégrant l'ensemble du Larzac et ses contreforts héraultais, ou encore le SCoT du Lévézou





aveyron.fr

